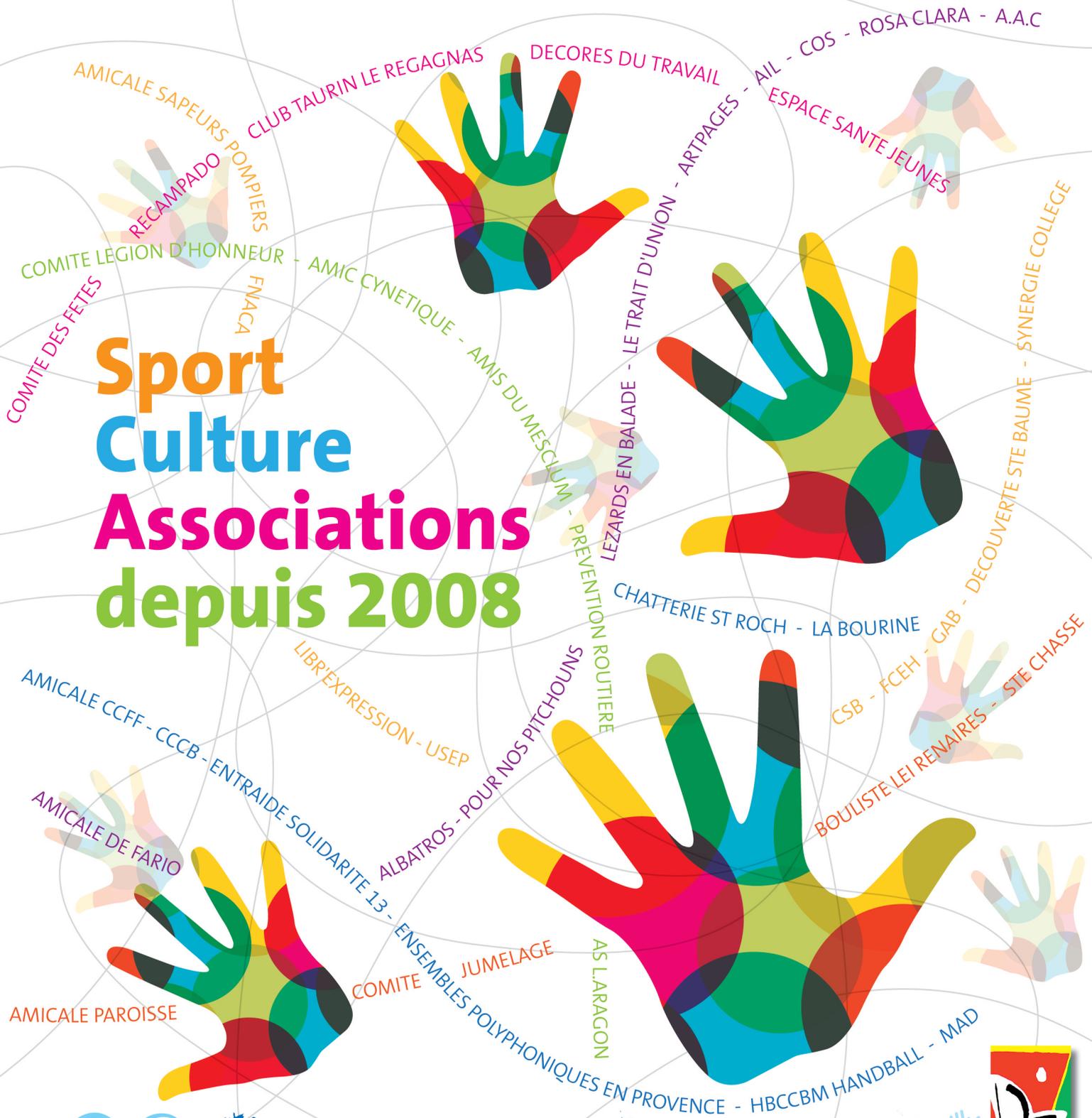


JONCTIONS

Magazine d'information municipale de La Bouilladisse **N° 112** Déc./Mars 2013

Sport Culture Associations depuis 2008



La Municipalité vous souhaite un joyeux Noël

www.ville-bouilladisse.com



Pour La Bouilladisse, la métropole c'est toujours **NON !**

Madame, Monsieur, Chers Administrés,

D'ici la fin de l'année, le Conseil Communautaire de l'AGGLO approuvera la création de la zone d'aménagement concertée du quartier de La Chapelle.

Cette décision permettra d'entrer dans la phase de réalisation. Une longue période d'études préalables et de concertations a permis de déterminer un projet inscrit dans une logique d'aménagement durable conforme aux attentes de la population et nécessaire pour le développement harmonieux de notre commune.

Nous aurons l'occasion de suivre et de travailler, ensemble, cet aménagement dans les prochaines étapes de sa réalisation, comme nous l'avons fait jusqu'à présent.

Est-ce qu'il en serait de même si nous étions intégrés dans une grande Métropole de plus de 90 communes ?

Une métropole qu'une très grande majorité des Maires du département refuse en l'état actuel. Nous proposons un nouveau mode de coopération métropolitaine pour permettre le développement de l'aire Marseillaise en mutualisant les moyens y compris au niveau européen dans une nouvelle logique non basée sur la mise en concurrence des métropoles.

Pour notre part, en totale cohérence avec les bouilladisiens qui se sont exprimés en juin 2010 à 96 % contre un tel projet, il ne s'agit pas de refuser toute coopération avec notre capitale régionale et ses habitants, mais d'éviter une intégration massive et forcée qui annihilerait toute possibilité de décider de notre avenir, si l'on se réfère aux textes actuels toujours en vigueur à ce jour, et dont nous demandons l'abrogation.

Toutefois, nous sommes conscients que la coopération métropolitaine doit se faire autour de Marseille, avec Marseille, dans le plus grand respect de l'autonomie des communes et la préservation des coopérations actuelles entre intercommunalités qui ont fait leurs preuves.

C'est tout le sens de notre résistance affichée aux frontons de nos mairies et de nos démarches auprès de Monsieur le Président de La République, de

Monsieur le premier Ministre et du gouvernement afin que Marseille et son aire métropolitaine fassent l'objet d'une attention toute particulière dans le cadre d'une nouvelle loi prévue début 2013 à la suite de l'abrogation des textes de 2010 sur la création des métropoles.

A La Bouilladisse, notre souhait de coopération est bien réel, preuve en sont, les multiples actions que nous menons ensemble, avec la ville de Marseille et la communauté urbaine MPM, telle que notre participation active et très importante aux activités initiées dans le cadre de Marseille 2013 Capitale Européenne de la Culture.

Vous trouverez dans cette revue un aperçu de l'implication de notre commune dans ce vaste projet de coopération culturelle.

Enfin, le ZOOM de ce magazine vous permettra de mesurer l'action de la municipalité dans des domaines aussi importants que celui de la vie associative, du sport et de la culture depuis le début de notre mandat et ce, dans le respect de nos engagements de 2008.

L'année 2013 frappe donc à nos portes.

Mes collègues du Conseil Municipal et moi-même, vous souhaitons de joyeuses fêtes et vous donnons rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux le Jeudi 10 Janvier à 18h30 dans la salle des fêtes.

Bon Noël à toutes et tous.
Bonne fin d'année.

André JULLIEN
Maire de La Bouilladisse
Vice président de la Communauté
d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile



**Répétez-le** 4**Arrêt sur images** 6**Actualités** 9

Police municipale : départ du chef de poste Michel Beckhard
 100 nouvelles familles à La Bouilladisse
 Recensement de la population
 Concours de crèche de Noël
 Les centennaires de La Bouilladisse
 Actualités du CCAS
 Un polytechnicien bouilladissien
 La Médiathèque « Nous serons tous d'ici »
 De nouveaux panneaux d'information municipale
 La Bouilladisse 2013 une année Capitale
 Stage multi activités du service des sports pour les 12/16 ans
 RUGBY Stade Phocéén
 Foot féminin : une nouvelle section sportive au CSB
 Inauguration de l'extension du pool house des tennis
 La Marche Nordique arrive à grands pas sur La Bouilladisse !
 Urbanisme
 Une métropole forcée ?

Vie associative 22

L'agenda d'Artpages
 Lézards en balade
 AIL : les enfants s'éclatent !
 Les stages du GAB
 Retrouvez L'Entraide en 2013
 Libr'Expression vous souhaite de Joyeuses Fêtes
 ZUMBA au CSB
 Une bonne rentrée pour Sport & Co Multisports
 LA RECAMPADO Association locale des Seniors
 Les Amis des Arts et de la Culture

Citoyenneté 25

Devoir de mémoire
 Conseil Municipal des Jeunes
 40 ans après...
 La Culture de la Paix fête ses 10 ans !

D'hier à aujourd'hui 27**De la peste au premier cimetière****Expression & Tribune** 29**Etat civil** 30**Numéros utiles** 31

Zoom

Le sport, la culture 18
et la vie associative
à La Bouilladisse
depuis 2008...

**Jonctions**

Le magazine d'information
 municipale de La Bouilladisse

Imprimé à 3 000 exemplaires
 sur papier recyclé

BBS Communication
 16, avenue Saint Antoine - 13015 Marseille
 06 46 42 88 14

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : André Jullien
 COMITE EDITORIAL
 Serge Coucoulis, Véronique Esquirol,
 Muriel Henry, Jean-Paul Long,
 José Morales, Cyrille Palliani

SERVICE COMMUNICATION :
 Yann FAUCHEUX
 Tél. 04 42 62 97 08

E-mail : mairie@ville-bouilladisse.com

Photothèque : Mairie de La Bouilladisse

*Tous les textes et photographies sont placés
 sous copyright Mairie de La Bouilladisse.
 L'envoi de textes ou photos implique
 l'accord des auteurs et modèles pour une
 reproduction libre de tous droits.*

REPETEZ-LE

Revue Municipale

Vous avez des parents natifs ou provisoirement absents de La Bouilladisse, résidant hors du département ou même à l'étranger et qui s'intéressent toujours à la vie du village : contactez pour eux le Service Communication et nous nous ferons un plaisir de leur faire parvenir gratuitement « Jonctions ». Si vous désirez recevoir Jonctions en support numérique, retrouvez tous les numéros de votre magazine municipal sur www.ville-bouilladisse.com (rubrique publication).

Compte rendu du Conseil Municipal

Les comptes rendus du Conseil Municipal sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

Permanences des élus

M. le Maire sur rendez-vous

Lundi - 16 h - 18 h

José Moralès et Régis Fernandez (sur RDV)
Urbanisme / Travaux

Mardi - 16 h - 18 h

Fabrice Bérardi - Sécurité

Mercredi - 16 h - 18 h

Hélène Cortaredona - Fêtes et cérémonies

Jeudi - 16 h - 18 h

Chantal Recotillet - Emploi / Social

Vendredi - 15 h - 17 h

Armand Rebuffat - Environnement (sur RDV)

Vendredi - 16 h - 18 h

Joëlle Battestini - Culture / Animation
et Muriel Henry - Education / Petite Enfance / Citoyenneté (sur RDV)

Consultation des nourrissons

1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 14 h à 16 h.
au centre social au 04 13 31 06 00.

Centre Communal d'Action Sociale Ouverture au public

Service Social – Service Emploi – PIJ

Centre Social – 9, avenue de la Libération

1^{er} étage – 13720 La Bouilladisse

Mme CASTELLO Séverine

Mme SZCZERBA Virginie

Mme RECOTILLET Chantal (adjointe)

Tél. : 04 42 62 40 35

Le service social reçoit le mercredi matin sur rendez-vous au rez-de-chaussée pour les personnes rencontrant des problèmes de mobilité.

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14 h - 16 h
Mardi	Fermé	14 h - 17 h
Mercredi	9 h - 12 h service social Rdc sur RDV	15 h - 19 h
Jeudi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Vendredi	Fermé	14 h - 17 h

Assistance architecturale

Préalablement à votre dépôt de permis de construire, une aide à la conception architecturale du projet vous est assurée par un architecte du CAUE. Cette étape administrative a pour objectif de vous conseiller sur le plan architectural afin de vous permettre de mieux prendre en compte le site, le terrain, les abords et ainsi définir le meilleur programme de construction.

Pour prendre rendez-vous :

Mairie de La Bouilladisse - Service Urbanisme

Tél. : 04 42 62 32 67

Hôtel de Ville - 13720 La Bouilladisse

Assistante sociale du Conseil Général 13

Permanences sur la Commune

Madame VAUTRIN, les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois à partir de 9 heures sur rendez-vous en téléphonant au 04 13 31 06 00.

Rappel des consignes en cas de sinistre sirène Sapeurs Pompiers

1 coup : accident

2 coups : feu hors de la Commune

3 coups : feu dans la Commune

Personnes seules, âgées ou handicapées

Vous pouvez bénéficier des services techniques de la ville en téléphonant à la Mairie pour vous aider à changer : une bouteille de gaz, remplacer une vitre cassée ou déboucher un évier.

Tél. : 04 42 18 20 30

Un bon moment à passer

Pour les plus de 65 ans, le CCAS vous propose deux manifestations par an. Veuillez vous informer auprès du service courant novembre et janvier.

Retraites des Houillères de Provence

Maison du Peuple - Salle des Associations

Bureau n° 8 - 13120 Gardanne.

Tous les mardis de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h 30.

Aides pour les propriétaires

Si vous souhaitez obtenir des aides pour réaliser des travaux dans un logement de plus de 15 ans afin :

- de remettre ce logement sur le marché

- de sortir d'une situation d'insalubrité

- de pratiquer des loyers modérés

Mail : pact-arim13@pact-arim13.org

ou le service urbanisme au :

04 42 62 97 08.

Dossiers soumis à conditions.

Antenne de la Mission locale

La Mission Locale aide les jeunes de 16 à 25 ans à mettre toutes les chances de leur côté pour trouver un emploi (information, orientation, formation professionnelle, logement, santé...)

HORAIRES D'ACCUEIL

Lundi : — 14h - 17h30

Mardi : 8h30 - 12h 14h - 17h30

Mercredi : — 14h - 17h30

Jeudi : 8h30 - 12h 14h - 17h30

Vendredi : 9h00 - 12h 14h - 16h30

Prendre RDV au 04 42 62 83 30

ou aux heures d'ouverture au 04 42 04 83 66

Assistante Sociale C.A.F.

Allée Robert Govi

Quartier les Défensions - 13400 Aubagne

Ouvert au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h.

Fermeture mercredi toute la journée.

Une assistante sociale CAF au Centre Social de La Bouilladisse.

1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois sans RDV (Mme Sigurani et Mme Vassal).

Assistance juridique

Bénéficiez d'une permanence d'un avocat en Mairie une fois par mois. Consultation gratuite.

Contact : 04 42 62 97 08 (sur RDV)

Diagnostic thermographique

Les Services de l'Agglo ont réalisé une étude thermographique des habitations de La Bouilladisse. Si vous désirez connaître les déperditions énergétiques de votre domicile, contactez l'espace info énergie au : 04 42 03 88 16.

Permanences pour les aides ménagères

Association la communauté : 2^{ème} et 4^{ème} Lundi de

chaque mois de 9 h à 11 h - Mme MIDDIONE

Association AGAFPA : le 3^{ème} vendredi de chaque

mois de 10 h à 12 h - Mme Junca - 06 22 19 44 35

au Centre Social (Rez-de-chaussée).

Service des objets trouvés

Régulièrement clefs, papiers, portefeuilles ou vélos sont ramenés au poste de Police Municipale.

Pour tout objet perdu ou renseignement merci de bien vouloir contacter la Police Municipale au 04 42 62 99 72.

Réglementation brûlage

Retrouvez toute l'information sur la réglementation des brûlages sur www.ville-bouilladisse.com (rubrique Environnement /prévention et secours)

Vous avez un problème sérieux avec :

UNE ADMINISTRATION (IMPOTS, EDUCATION NATIONALE, DOUANES...)

- UN SERVICE PUBLIC (E.D.F.G.D.F., ASSEDIC, MAIRIE...)
et vous avez effectué des démarches sans résultat !

VOUS POUVEZ SAISIR GRATUITEMENT

Le Médiateur de la République : 7 rue Saint Florin 75008 Paris par l'intermédiaire d'un Parlementaire ou
Le délégué départemental du Médiateur de la République

- Contact : 04 91 15 56 56

* Le Médiateur de la République et son délégué ne peuvent être saisis :
- s'il s'agit de remettre en cause le bien fondé d'une décision juridictionnelle,
- si l'administration (ou le service public) en cause, est votre employeur (sauf si cessation d'activité).

Service des affaires scolaires

Centre Social, 1er étage, 9 avenue de La Libération
Mme Virginie SZCZERBA / Séverine CASTELLO
Tél. : 04 42 62 40 35

HORAIRES ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi : 14h00 - 16h00
Mercredi : 09h00 - 12h00 / 15h00 - 19h00
Vendredi : 14h00 - 17h00

Restauration scolaire

Mlle Marie CAMOIN - Tél. 04 42 62 40 38
Mail : m.camoin@ville-bouilladisse.com
Lundi : 14h00 - 17h30
Mercredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
Vendredi : 15h00 - 17h30

Tarif et lieu de vente

Centre Social 9, Boulevard de la Libération
13720 La Bouilladisse uniquement les jours d'ouverture.

Civisme

Il est formellement interdit de déposer des encombrants (matelas, cartons volumineux, pneus, décombres, électro-ménagers...) sur la voie publique, aux abords des conteneurs de tri ou poubelles traditionnelles.
Tout contrevenant sera verbalisé par la Police Municipale.

- Petits dépôts = 35 €
- Gros dépôts = de 1 500 € à 3 000 € (contravention de 5^{ème} classe).

Utilisez la déchetterie de Peypin (gratuit)
ZI de Valdonne

Police Municipale

Circulation aux abords des écoles

Maternelle Isidore Gautier

Durant les périodes scolaires :
• Circulation interdite dans l'avenue Isidore Gautier.
Du lundi au vendredi de 8h à 9h ;
11h15 à 11h45 ; 13h15 à 13h45
et de 16h à 17h sauf aux riverains.

Primaire Paul Eluard

Durant les périodes scolaires :
• circulation en sens unique dans l'avenue de la Gare vers le chemin de Ceinture
• sens interdit chemin des Négrels vers ch. du Plantié
• circulation interdite chemin de la Passerelle.
Du lundi au vendredi de 8h à 9h et de 16h à 17h sauf aux riverains.

Accès à la déchetterie de Peypin

L'accès à la déchetterie est autorisé aux personnes détentrices d'une carte. Les cartes d'accès sont disponibles auprès des Services Techniques de la Municipalité, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 - chemin du Magout.

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Du lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 13h30 à 18h
Le samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Le dimanche de 8h30 à 12h30

Allo Déchets : 04 42 18 19 79

Horaires des services administratifs

Mairie de La Bouilladisse
Hôtel de Ville - 13720 La Bouilladisse

Tél. : 04 42 62 97 08

mairie@ville-bouilladisse.com

Accueil

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13h30 - 17h30
Mardi	08h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi	Fermé	14h00 - 19h00
Jeudi	08h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Vendredi	Fermé	13h30 - 17h30

Urbanisme

Responsable : Valérie Barek
Collaboratrice : Lucie Mahon

Réception du public les mardis et jeudis de 8 h 00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Permanence de José Morales (adjoint urbanisme) le lundi après-midi sur RDV.

Nouveaux horaires du Service des sports, culture et vie associative

Responsable : Joëlle Perry

Tél : 04 42 62 40 37
mail : sport.culture@ville-bouilladisse.com
Lundi : 14h00 - 17h30
Mardi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Mercredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
Vendredi : 14h00 - 17h30

Services Techniques

Lundi et Vendredi de 08h00 à 12h00
Mardi, Mercredi et Jeudi de 08h00 à 12h00
et de 13h00 à 16h00.

Débroussaillage

Des problèmes de débroussaillage.
Contactez l'association d'insertion

EVOLIO : 04 42 70 91 67

Assainissement

Depuis le 1er juillet 2011, la gestion et la maintenance du système d'assainissement collectif de la commune de La Bouilladisse ont été attribuées au SIBAM. Contact : 04 42 04 65 43

Ils arrivent à La Bouilladisse



SG MULTI-SERVICES
ENTRETIEN MAINTENANCE
RENOVATION
PROFESSIONNELS
PARTICULIERS
04 42 70 05 51
7 AV BIGARRON - 13720 LA BOUILLADISSE



Fish Massage
Mireille Ferrié
06 73 34 63 94
A.M Resseguier
06 60 52 74 84
Uniquement sur rendez-vous
3, chemin de Magne - 13720 La Bouilladisse

ARRET SUR IMAGES



Le 15 septembre dernier s'est tenu le forum des associations, organisé par la ville de La Bouilladisse.

Lors de cette manifestation, étaient représentés l'ensemble des sections sportives du CSB, les disciplines culturelles du CCCB, le FCEH, le GAB, Libr'expression, Activ azur, les AIL, Pour nos pitchouns, l'Agafpa, Albatros, la Récampado, Lézards en balade, les AAC, l'Académie de Provence, le Pays de l'Etoile Sophrologie, le SEL, le CCFF, le Comité de Jumelage, le Comité des Fêtes et Artpages.

A l'issue de cette journée, en présence de M. le Député de la 10^{ème} circonscription M. François Michel Lambert et de sa suppléante Mme Catherine Roman, le Maire André Jullien accompagné des élus Muriel Henry, Joëlle Battestini et Cyrille Pallian ont remis les traditionnelles récompenses aux sportifs, aux bénévoles et aux dirigeants qui ont œuvré tout au long de la saison 2011/2012 pour leurs disciplines respectives.





17 septembre : petit-déjeuner bio à l'école Paul Eluard et reprise de l'opération « Marchons vers les écoles »



25 octobre : conférence sur l'histoire des migrations et des cercles à La Bouilladisse organisée par la médiathèque municipale



14 octobre : pièce de théâtre « JOFROI » de Jean Giono



3 novembre : concert annuel de La Bouilladisse avec l'Harmonie Municipale d'Aubagne



18 octobre : réception des nouveaux habitants



11 novembre : commémoration de l'armistice de 1918

ARRET SUR IMAGES

Marché de Noël

24 et 25 novembre
organisé par le Comité des Fêtes



Police municipale : départ du chef de poste Michel Beckhard

La ville de La Bouilladisse et le Conseil Municipal tiennent à remercier Michel Beckhard pour tout le travail accompli au service des bouilladiens depuis plus de 30 ans et lui souhaite une retraite des plus heureuses. Embauché le 1er juillet 1980 en tant que garde champêtre, Michel gravira tous les échelons pour devenir chef de police municipale en 2003.

Dès le 1er janvier 2013, il sera remplacé par Carine Pontet, en poste à la police municipale de La

Bouilladisse depuis 2002 et aujourd'hui brigadier-chef principal. Carine prendra les fonctions de chef de poste. « *C'est une mission passionnante toujours proche du terrain et des habitants* » confiait-elle.

Notons l'arrivée d'un nouveau policier municipal : Julien Flores, agent des services techniques de la commune depuis 2001 et aujourd'hui détaché sur le poste de gardien de police municipale via une procédure de mutation interne.



100 nouvelles familles à La Bouilladisse

Le 18 octobre dernier, le Maire de la commune recevait les familles nouvellement installées en 2012.

Chaque année, la commune de La Bouilladisse organise à l'hôtel de ville une réception pour accueillir les nouveaux habitants. L'équipe municipale prête une attention particulière à l'accueil des nouvelles familles sur le territoire communal. En 2012, 100 nouvelles familles se sont installées à La Bouilladisse. Cette soirée était l'occasion pour ces dernières de se renseigner sur les services municipaux (urbanisme, démarches administratives,

médiathèque, police municipale, crèche...). Les nouveaux bouilladiens pouvaient également faire connaissance avec leurs élus et avec le monde associatif du village.

Cette soirée était clôturée par la remise de cadeaux de bienvenue (un olivier et 2 livres sur La Bouilladisse) ainsi que des brochures d'information municipale.

Bienvenue à La Bouilladisse.



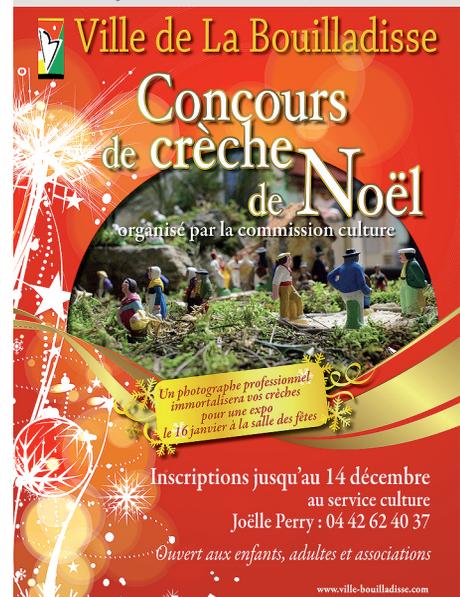
Concours de crèche de Noël

Depuis 4 ans, la commission culture organise un concours de crèche de Noël. Devant le succès de cette manifestation, cette année un photographe professionnel immortalisera vos crèches pour une exposition photos qui aura lieu pendant la remise des prix le 16 janvier 2013 à 18h00 dans la salle des fêtes.

3 catégories :

- crèche enfants
- crèche adultes
- crèche associations

Inscriptions au Service des Sports et de la Culture jusqu'au 14 décembre
MAIRIE DE LA BOUILLADISSE
 Joëlle Perry 04.42.62.40.37



Recensement de la population

En 2013 l'INSEE lance sur la commune le recensement général de la population.



Entre le 17 janvier et le 16 février, des agents recrutés et encadrés par la mairie se rendront à votre domicile afin de vous recenser.

Vos réponses sont confidentielles. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes et transmises à l'INSEE, seul habilité à exploiter les questionnaires. Les agents recenseurs seront munis d'une carte tricolore avec leur photo, signée par le Maire. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Les centenaires de La Bouilladisse

Yvette Kestler a fêté ses 100 ans à la résidence « Les Jardins d'Athéna » entourée de sa famille, des résidents, du personnel des Jardins d'Athéna, et du maire de la commune accompagné de son adjointe en charge du social, Chantal Recotillet.

« Je remercie la présence de Monsieur André Jullien et de son équipe très impliqués dans la vie des Jardins d'Athéna. Je souhaite au nom de tous les résidents et de l'ensemble du personnel un joyeux anniversaire à Madame Kestler qui est un exemple pour nous grâce à sa bonne humeur quotidienne » précisait M. Palma, directeur de l'établissement.

Mais à La Bouilladisse, il y a aussi Madame Joséphine Rochiccioli qui a fêté le 23 septembre dernier ses 107 ans ! Assurément la doyenne de La Bouilladisse.



Actualités du CCAS

NAISSANCES

Le CCAS a toujours autant de joie à accueillir les nouveaux nés de la commune. Cet après-midi récréatif qui nous permet de faire connaissance est l'occasion de nombreux échanges entre les familles. Cette manifestation s'est enrichie de la présence de Madame Danielle VASSAL, assistante sociale de la CAF, qui répond aux questions des parents et qui nous présente un livret réalisé par un groupe de mamans que nous distribuons avec le cadeau offert aux nouveaux parents.

Le mardi 31 juillet le CCAS a eu le plaisir d'accueillir Alexis.

Le mardi 25 septembre Léonie a été entourée durant cet après-midi récréatif de Louca, Olivia, Ambre et Basile.



AIDE A DOMICILE

Des permanences sont tenues par des associations d'aide à domicile au Centre Social, 9 avenue de la Libération.

LA COMMUNAUTE

Mme MIDDIONE reçoit les 2ème et 4ème Lundi de chaque mois de 9h00 à 11h00 :
04.42.08.91.74 / 06.12.62.34.51

« Une association à votre service »

L'association propose pour les retraités l'aide à domicile, l'accompagnement véhiculé, la garde de jour, l'amélioration de l'habitat et pour les familles les services de ménage, repassage, courses et garde d'enfants.

L'association accepte les CESU préfinancés et vous pouvez bénéficier de 50 % de déduction fiscale sur les sommes engagées.

L'AGAFPA

(Association de Gestion des Aides aux Familles et Personnes Âgées)



Emmanuelle JUNCA reçoit le 3ème vendredi de chaque mois de 10h00 à 12h00 : 06 22 19 44 35

« 30 ans d'expérience au service des familles et des personnes âgées »

L'AGAFPA propose les soins d'hygiène et soins infirmiers sur prescriptions médicales, le portage de repas à domicile, le service à domicile pour les familles et les personnes âgées afin de leur simplifier la vie au quotidien et l'accueil en résidence seniors et en résidence médicalisée dotée d'un espace Alzheimer. Les résidences sont situées sur Gréasque. Vous pouvez bénéficier de 50 % de réduction ou de crédit d'impôts.

Consultez le site Internet : www.agafpa.com

Contact Emmanuelle JUNCA 04 22 12 61 69

Avenue du 8 mai 1945 - 13850 Gréasque

Mail : emmanuelle.junca@agafpa.com

Un polytechnicien bouilladissien

Léo Garnier est un étudiant brillant. Âgé de 19 ans, ce jeune homme a intégré la prestigieuse Ecole Polytechnique en septembre 2012. Un parcours studieux pour ce garçon issu de La Bouilladisse et scolarisé à l'école Paul Eluard puis au collège Louis-Aragon et ensuite au lycée Joliot-Curie avant de s'orienter in extremis vers une préparation scientifique aux grandes écoles au lycée Thiers.

« Il faut avoir confiance en soi car nos écoles publiques et de secteurs nous donnent toutes les possibilités et nous n'avons pas à rougir devant d'autres camarades qui ont très vite rejoint les collèges ou lycées d'excellence » conclut le jeune polytechnicien. La Municipalité lui souhaite une bonne réussite.



La Médiathèque

« Nous serons tous d'ici »

Dès janvier 2013, Marseille sera Capitale européenne de la Culture. A l'occasion de cet événement, c'est tout un territoire qui s'est mobilisé et notamment la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile qui s'est instituée porteuse de projets. Des groupes de travail se sont mis en place selon des axes définis par Marseille-Provence 2013.

Ainsi, c'est dans ce cadre que les 12 bibliothèques du Pays d'Aubagne et de l'Etoile ont choisi de présenter un projet commun s'intitulant « **Nous serons tous d'ici** » afin de créer une dynamique particulière pour cet événement. C'est un projet itinérant dont la synergie est centrée autour du thème « Mémoires et Migrations ». Ce dernier sera décliné sous différentes formes jusqu'en 2013. C'est ainsi que depuis 2011, les habitants des communes de l'Agglo ont pu assister à de nombreuses manifestations :

- Lectures à voix haute
- Sept. / Oct. 2011 : deux spectacles de la Compagnie Karnavires ont été donnés (« Les Oiseaux migrants » et « Carnet de migration »)
- Oct. / Nov. 2011 : spectacle « Le Massacre des italiens » (d'après l'ouvrage de G. Noiriel) par le Collectif Manifeste rien.
- Conférence sur ce sujet donnée par l'historien Gérard Noiriel.

- 2012 : l'auteur Christian Garcin a été reçu en résidence à Aubagne pour une création littéraire.
- Oct. 2012 : Le Lavoir de la Compagnie Tatem s'est installé dans différentes communes afin de proposer une performance pluridisciplinaire participative.
- Oct. 2012 : Cycle de conférences données par l'historien et chercheur, Robert Mencherini sur son travail de récolte de la mémoire du travail et de l'immigration. C'est ainsi que dans notre commune, les habitants ont pu participer à un débat sur les Cercles, lieux d'intégration (en collaboration avec M. Francis Pellissier).

Le projet « **Nous serons tous d'ici** » poursuivra sa route en 2013 jusqu'à devenir le premier festival international de la culture de paix (16 Sept. au 12 Oct. 2013). Durant cette année festive, les animations ne manqueront pas. Aussi, les bibliothécaires de l'Agglo vous invitent à suivre ces rendez-vous dans les différentes communes du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

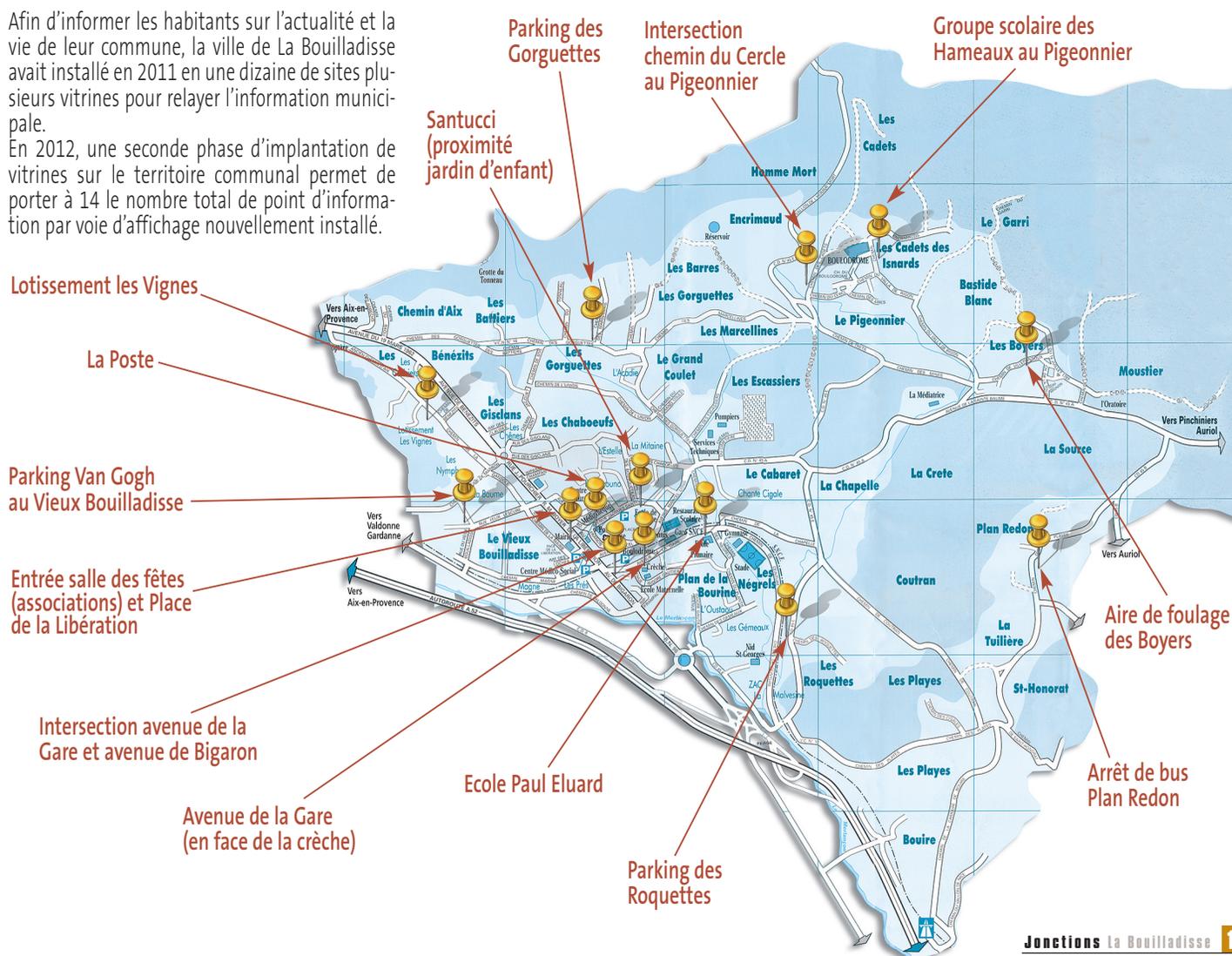
Vous pourrez retrouver toutes ces informations ainsi que l'actualité de la Médiathèque sur notre blog : <http://mediatheque-labouilladisse.blogspot.fr/>



Francis Pellissier et Robert Mencherini lors de la conférence sur les Cercles.

De nouveaux panneaux d'information municipale

Afin d'informer les habitants sur l'actualité et la vie de leur commune, la ville de La Bouilladisse avait installé en 2011 en une dizaine de sites plusieurs vitrines pour relayer l'information municipale. En 2012, une seconde phase d'implantation de vitrines sur le territoire communal permet de porter à 14 le nombre total de point d'information par voie d'affichage nouvellement installé.





A La Bouilladisse, la capitale européenne de la culture se concrétise. Le carnaval « Nous serons tous d'ici », TransHumance, l'audio balade, l'exposition « Etrangers partout » du collectif Claire Fontaine, le projet « Les chercheurs de midi », le spectacle pyrotechnique de Karnavires,... Plusieurs événements culturels seront à découvrir à La Bouilladisse courant 2013 dont certains labellisés officiellement MP 2013 grâce à la coopération menée avec l'agglomération et Marseille.

2013, une année capitale dans votre village sur le plan du partage artistique, culturel... et humain. La commission municipale en charge de la culture menée par Joëlle Battestini, adjointe au Maire, s'est très tôt engagée dans l'aventure MP 2013. Plus qu'un défi, les projets MP2013 représentent un engagement pour valoriser notre territoire, notre patrimoine, nos singularités et nos traditions.

« Les thèmes de MP 2013 sont ceux qui nous sont chers et que nous portons dans toutes nos actions. Nous sommes dans un village fier de ses traditions mais aussi tourné vers l'avenir. Cet événement centré sur la Méditerranée et les racines communes aux peuples qui habitent sur son pourtour, répond à nos engagements pour la paix et la découverte. Ses projets les plus emblématiques comme TransHumance avec le théâtre du Centaure ou l'itinéraire Ulysses avec le FRAC sont citoyens. Ils font appel à la participation des publics. Ils invitent à être acteurs. Cela correspond à nos pratiques de démocratie participative. Notre collaboration avec l'agglomération et Marseille nous a permis de bâtir de grands projets communs culturels dans le respect des spécificités de chacun. Une pratique à méditer pour l'avenir de nos institutions locales... » explique l'adjointe à la culture. Depuis 2011, la Municipalité travaille avec l'agglomération et Marseille pour la construction d'événements labellisés et financés par MP 2013.

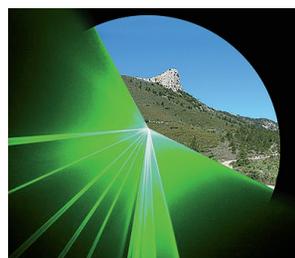
Vous trouverez à La Bouilladisse une programmation faite de révélations artistiques, des projets consacrés au dialogue des cultures de l'Europe et de ses suds.

« La culture... ce qui fait de l'homme autre chose qu'un accident de l'univers. » André MALRAUX.

Programme MP 2013 La Bouilladisse

12 janvier : ouverture officielle MP 2013 « La grande clameur » marche 'Gyptis et Protis'

Il s'agit d'une marche nocturne intitulée 'Gyptis et Protis' sur le Mont Julien. Des bus gratuits seront à disposition des clubs de marche de la commune et pour les bouilladissiens désirant s'associer à l'événement. Départ à 16h00 place de la Mairie de La Bouilladisse. Arrivée à 16h45 sur la place de Cadolive pour une balade de 45 min. Une collation attend les participants à l'arrivée. Dès 19h00, vous pourrez admirer la vue panoramique sur les illuminations lasers du front de mer de Marseille et le laser du Mont Julien qui éclairera en forme d'étoile les communes du Pays d'Aubagne : coup d'envoi de Marseille Provence 2013.



vacances, de famille,... qui révèlent par éclats des épisodes de nos vies. On a tous désormais la possibilité de prendre des photos quand on le souhaite. Les chercheurs de midi nous offrent l'opportunité de constituer ensemble l'album de nos albums.

Marseille-Provence 2013 met à votre disposition un grand album photo tout neuf qui peu à peu, se remplira de toutes les images que vous allez y déposer. La collecte de ces images s'adresse à nous tous et tout particulièrement à vous (habitants, visiteurs, écoliers, lycéens, seniors...).

Le site internet des chercheurs devient au fil de vos contributions le grand album collectif et constitue la première exposition virtuelle des chercheurs de midi.

À l'automne 2013, un DVD des chercheurs de midi sera édité. Les textes que vous avez écrits, associés aux photos, serviront de matériaux pour la création sonore de ce diaporama vidéo.

Vous pouvez participer à cette expo en déposant vos photos sur <http://www.mp2013.fr/chercheursdemidi/>.

Janvier : exposition participative de photos-souvenirs du territoire dans le cadre du projet « Les chercheurs de midi »

Voici une exposition qui dresse un portrait du Midi, celui que nous habitons et celui qui nous habite. Visible à la Médiathèque et sur le site internet www.mp2013.fr. On a tous chez soi des photos classées dans des boîtes, rangées dans des albums ou remises au fond d'un tiroir. On a tous des photos de



Janvier : exposition de photos « La Bouilladisse vue par les enfants du Centre de Loisirs »

Dans le cadre du projet « Les chercheurs de midi », les enfants du Centre de Loisirs de La Bouilladisse réaliseront des photos-souvenirs qui seront exposées à la Médiathèque.

Stage multi activités du service des sports pour les 12/16 ans

Retour en images sur le stage des vacances de la Toussaint organisé par la ville de La Bouilladisse. Le prochain stage multi-activités pour les 12/16 ans aura lieu du 15 avril au 19 avril 2013.

Contact : service des sports et de la culture (Joëlle Perry) - Tél. 04 42 62 40 37
Mail : sport.culture@ville-bouilladisse.com



RUGBY Stade Phocéen

L'antenne intercommunale du Stade Phocéen a vu le jour en septembre dernier et couvre les communes d'Auriol, de St Zacharie, de La Destrousse, de Peypin et de La Bouilladisse.

L'objectif annoncé est de développer la pratique du rugby pour les jeunes joueurs de nos communes.

Entraînements : tous les mardis et jeudis à Auriol pour les catégories 7/13 ans.

Contact : Mme Aparicio - Tel : 07 70 26 86 07



Foot féminin : une nouvelle section sportive au CSB

Une nouvelle section de football féminin loisir s'est créée au Club Sportif de La Bouilladisse. Dans une ambiance détente des jeunes sportives (à partir de 16 ans) qui ont toujours souhaité jouer au football, viennent s'initier à la pratique de ce sport.

Leur entraîneur Jean-Marc GOLFETTO, diplômé de la FFF (Fédération Française de Football), organise le jeudi de 19h30 à 21 h des entraînements ludiques mais sportifs au complexe sportif Robert Conti de La Bouilladisse.

Même si cette nouvelle équipe n'a pas l'ambition de participer à un championnat cette année, des rencontres amicales seront organisées avec les clubs voisins.

Le groupe ne demande qu'à s'étoffer, les débutantes sont les bienvenues alors n'hésitez pas à les rejoindre.

Pour plus d'informations, contactez le 06.61.78.57.70

Inauguration de l'extension du pool house des tennis

Le 12 octobre dernier était organisée une manifestation conviviale pour inaugurer les nouveaux locaux de la section tennis de la commune.

Dirigeants, élus, parents, joueurs et amis se sont réunis pour fêter autour du pot de l'amitié, l'agrandissement tant attendu des locaux.

« Pour respecter les délais de cette construction, il faut remercier les entreprises CTP Gasquet, Guis et Vassia mais également les services publics communaux : Guy Tezier, directeur des services techniques, Christine Giordanino, directrice des services et Joëlle Perry du service des sports. Pour la municipalité, tenir cet engagement est tout simplement une marque forte d'encouragement et de soutien permanent de nos clubs sportifs », conclut l'élu aux sports Cyrille Palliani.



La Marche Nordique arrive à grands pas sur La Bouilladisse !



Nouvelle antenne du club existant déjà depuis 6 ans, l'association ActivAzur implante son nouveau terrain de pratique sur les massifs du Regagnas, de l'Etoile et du Garlaban !

Le Nordic Walking, technique de marche s'inspirant du ski de fond, est un sport cardio-vasculaire et tonifiant qui se pratique en pleine nature. En plus d'être bénéfique pour le corps, c'est l'un des meilleurs moyens de prendre l'air et de se ressourcer ! De plus, cette pratique sportive s'adapte à tous les niveaux, du débutant au sportif accompli !

De façon hebdomadaire, les cours collectifs de 2h30 de Marche Nordique sont animés par des Educateurs Sportifs diplômés et d'expérience. Les rendez-vous sont déjà donnés tous les samedis matin à 9h30 avec Thomas sur La Bouilladisse (parking la Manade Vallat à Pinchiniers).

N'hésitez plus une seconde à rejoindre ce groupe convivial et dynamique, votre première séance découverte vous est offerte !

Alors à vos baskets, on vous prête les bâtons !

Contact et inscription : Caroline - 06.64.96.48.90 et info@activazur.com
Renseignements : www.activazur.com

Urbanisme

Le schéma de cohérence territoriale est finalisé

Les 12 communes du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et la commune de Gréasque ont finalisé leur Schéma de Cohérence Territoriale. Le SCoT sera la feuille de route du développement du territoire à l'horizon 2030.

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document de planification urbaine intercommunal instauré par la loi solidarité et renouvellement urbain (loi SRU) du 13 décembre 2000. Au regard des évolutions prévisibles et d'un projet politique territorialisé, il met en cohérence les politiques publiques sur le territoire. Les travaux engagés pour l'élaboration du Scot s'appuient notamment sur les objectifs du projet de territoire en matière de développement durable et sur les réflexions menées dans le cadre des documents sectoriels existants : plan de déplacements urbains (PDU), programme local de l'habitat (PLH).

Le territoire s'est fixé 13 objectifs pour orienter et rythmer l'élaboration de ses grands projets.

- Maîtriser l'organisation du territoire et son développement.
- Mettre en œuvre des principes d'organisation territoriale fondés sur les principes de développement durable.
- Renforcer les polarités urbaines des villes et villages
- Mettre en valeur l'espace agricole et le protéger
- Promouvoir une utilisation économe de l'espace urbain et périurbain.
- Créer les conditions du développement de l'emploi
- Assurer la préservation et le développement équilibré de l'équipement commercial et artisanal.
- Développer l'attractivité touristique.
- Diversifier l'offre de logements, lutter contre l'exclusion et la précarité.
- Maîtriser les moyens de déplacements, contribuer à l'accessibilité du territoire, développer les transports en commun.
- Assurer les cohérences entre le développement de l'urbanisation et la création de dessertes en transports en commun.
- Protéger et mettre en valeur les paysages.
- Prévenir les risques.



L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme est lancée

Sur la base des orientations du SCOT, la commune a entrepris l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme. Ce PLU remplacera le POS (Plan d'occupation des sols).

Le PLU est un outil d'urbanisme réglementaire permettant de définir et de favoriser la mise en œuvre du projet de développement urbain de la commune. Il repose sur les principes suivants :

- Respect des lois d'aménagement et d'urbanisme.
- Rapport de compatibilité avec les autres documents d'urbanisme (DTA et SCOT).
- Elaboration associée avec les personnes publiques (Etat, Région, Conseil Général, Chambres Consulaires...).
- Implication des citoyens : concertation durant toute l'élaboration et enquête publique avant son approbation.

Les objectifs de la commune pour l'élaboration de son PLU sont :

1 - Maîtriser le développement urbain

notamment en :

- favorisant le renouvellement urbain dans le centre du village et les hameaux,
 - organisant les quartiers périphériques,
 - évitant les logiques d'étalement urbain,
- Dans le respect d'une offre de logements harmonieusement répartie sur le territoire communal.

2 - Préserver et valoriser l'identité villageoise

notamment par :

- la protection du patrimoine naturel et paysager,

- la valorisation du patrimoine,
- la préservation du cadre de vie.

3 - Redynamiser l'activité économique

notamment par :

- la consolidation et le développement de l'activité agricole,
- le renforcement de l'attractivité du centre village (commerces, tourisme, espaces publics),
- une restructuration et un aménagement des zones d'activité.

4 - Permettre une offre de logements en adéquation avec les besoins de la population

notamment en :

- assurant une mixité sociale,
- diversifiant l'offre de logements.

5 - Lier le développement urbain avec les transports et les équipements

Le diagnostic territorial est la première étape de l'élaboration du PLU.

Réalisé par le bureau d'études qui assiste élus et services municipaux dans l'élaboration du PLU, le diagnostic territorial sera présenté en réunion publique en début d'année. Ce document prend en compte tous les paramètres constitutifs : agriculture, environnement, paysages, économie, habitat, sociologie, déplacements, équipements publics. Cette première rencontre sera le début d'une concertation des administrés qui jalonnera toutes les étapes de construction de ces nouveaux documents d'urbanisme.

Une métropole forcée ?

Lors du référendum du 13 juin 2010, les habitants de nos communes ont clamé à 96 % leur refus d'être intégrés dans une métropole de 90 communes. Aujourd'hui, la menace d'une intégration forcée refait surface.

16 décembre 2010

La loi portant réforme des collectivités territoriales est votée.

Une nouvelle catégorie d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale est créée : la métropole. Destinée aux zones urbaines atteignant 500 000 habitants, elle a vocation à se substituer aux collectivités préexistantes sur son territoire (communes, communautés et Conseil Général). Les EPCI de plus de 300 000 habitants auront également la possibilité d'évoluer, toujours sur la base du volontariat, en pôles métropolitains.

06 Septembre 2012

Réunion de ministres sur la situation de l'agglomération marseillaise.

Création d'un poste de préfet délégué, auprès du Préfet de Région, en charge du projet de métropole et de la coordination des grands projets associés à la stratégie d'agglomération.

11 septembre 2012

Le Premier Ministre, Jean-Marc Ayrault et la ministre de la Réforme de l'Etat, Marylise Lebranchu, reçoivent les présidents d'intercommunalités en préfecture des Bouches-du-Rhône pour "entamer le dialogue" sur le projet de métropole.

À l'issue de la réunion, le gouvernement indique que la métropole reste "à l'ordre du jour", tandis que les élus locaux affichent leur opposition. L'évolution administrative de Marseille vers une métropole fera l'objet d'un projet de loi en 2013.

11 octobre 2012

Grand débat "Non à la Métropole" organisé à Aubagne en présence des Maires de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, de présidents des intercommunalités des Bouches-du-Rhône.

24 octobre 2012

Vote à l'unanimité du Conseil Communautaire de l'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile pour la création du pôle métropolitain POLE PROVENCE 13.

Créé par la réforme territoriale de 2010, le pôle métropolitain est un syndicat mixte fédérant des intercommunalités à fiscalité propre, à la différence de la métropole, en vue d'actions d'intérêt métropolitain dans différents domaines (développement économique, innovation et recherche, enseignement supérieur et culture, aménagement de l'espace et transports).

29 octobre 2012

Réunion entre la Ministre de la Réforme de l'Etat, Marylise Lebranchu, et les Maires des Bouches du Rhône.

La Ministre annonce qu'une concertation ouverte est lancée sur le projet de coopération métropolitaine et que le calendrier prévu par le gouvernement serait respecté. Le texte devrait être écrit à

partir du mois de janvier 2013 et voté au mois de mars. La loi de décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales serait abrogée.

De l'intérêt métropolitain

Il est urgent de mobiliser les collectivités territoriales autour d'un projet cohérent et ambitieux du grand territoire à l'échelon départemental. La Métropole n'est pas de fait un bon outil de gestion de ces échelles car elle implique la disparition des entités constituées autour de bassin de vie, incarnant un territoire et une culture au profit d'une entité unique. Les élus territoriaux plaident pour l'instauration d'opérations d'intérêt métropolitain, qui pourraient s'inscrire dans la politique contractuelle, qu'il s'agisse des contrats de projet ou des contrats d'intercollectivités territoriales.

Pour construire ces nouveaux outils de coopération territoriale, il faut prendre le temps nécessaire de concertation et éviter toute intégration forcée. Les compétences d'une nouvelle coopération métropolitaine doivent porter uniquement sur des thèmes mutualisateurs et cohérents à l'échelle du grand territoire et notamment sur les déplacements et les transports. Elle n'implique pas forcément la disparition des intercommunalités qui permettent l'existence de projets alternatifs sur des échelles réduites et des politiques d'aménagement différenciés en fonction des spécificités territoriales. Elle doit permettre également de réaffirmer le rôle essentiel de la commune qui est notre base démocratique, le socle du pacte républicain.

Refus de la métropole : un appel des élus des Bouches-du-Rhône

Quatre-vingt-cinq Maires, Parlementaires et Présidents d'intercommunalités des Bouches-du-Rhône ont signé un appel où ils dénoncent le projet de « métropole marseillaise rassemblant sous une autorité unique 90 communes et 1,8 millions d'habitants sur un territoire grand comme ceux de Mexico et de Los Angeles réunis ».

Pour nous, la métropole c'est toujours NON !

LE PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE VEUT CONTINUER À VIVRE

Les 12 communes du Pays d'Aubagne et de l'Étoile travaillent avec l'ensemble des agglomérations des Bouches-du-Rhône pour une coopération renforcée avec Marseille. **OUI, les questions de logement, de transport, d'emploi et bien d'autres méritent un travail collectif.** Mais la disparition du Pays d'Aubagne et de l'Étoile n'est en aucun cas la solution. Comme le fait de supprimer la gratuité des transports ne réglerait en rien les problèmes ailleurs !

Lors du référendum de 2010, les citoyens du Pays d'Aubagne ont déjà clamé à 96 % leur refus d'être intégrés dans une métropole de 90 communes. **D'autres solutions existent pour avancer : la construction d'un pôle métropolitain qui respecte les territoires et le syndicat mixte des transports. MAINTENANT !**

LA COMMUNAUTÉ PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE
www.agglo-paysdubagne.com

« Ce n'est pas notre idée de la proximité et de l'efficacité des politiques publiques », écrivent les élus. « Ce projet est à l'opposé de ce que nous voulons construire depuis deux ans : une coopération où les communes, mêmes les plus petites et leurs habitants auront leur place et leur mot à dire ». Les 85 élus signataires, dont parmi eux les huit présidents d'intercommunalités du Département (seul celui de Marseille Provence Métropole manque à l'appel), défendent une autre vision : « notre projet, c'est un pôle métropolitain, tel qu'il a été créé avec succès à Nantes le 1er janvier 2012 sous l'impulsion de Jean-Marc Ayrault », soulignent-ils notamment. « Serions-nous moins capables, élus des Bouches-du-Rhône, de rassemblement et de générosité ? », s'interrogent les élus. Dans cet appel, les signataires ajoutent : « nous ne sommes ni des égoïstes et des nantis, et nous voulons avec les Marseillais mener à bien des coopérations pour tirer ce Département vers le haut ».

Le sport, la culture et la vie associative à La Bouilladisse depuis 2008...

Nos engagements :

- Faciliter un accès diversifié à toutes les cultures
- Organiser le soutien aux associations
- Développer les structures pour un territoire sportif.



Joëlle Battestini
Adjointe à la culture
et vie associative



Hélène Cortaredona
Adjointe en charge des
fêtes et cérémonies



Bernadette Guillot
Conseillère Municipale
en charge des spectacles



Cyrille Palliani
Conseiller Municipal
Délégué au sport

« Garantir à chacun l'accès aux pratiques sportives et culturelles »

1 / Le sport est au cœur de la politique Municipale

Le sport est synonyme de lien social, il donne du sens et de l'harmonie à la vie locale.

A La Bouilladisse, cela se vérifie chaque jour et tout est fait pour que chacun puisse trouver son activité préférée.

Pour preuve, plus de 2000 pratiquants fréquentent les clubs de sport de La commune.

Sport loisir, sport santé, sport de compétition..., la commune accompagne les associations et investit dans les installations sportives afin que chaque bouilladissien puisse faire du sport dans les meilleures conditions. Le soutien du tissu associatif sportif se traduit par des subventions annuelles,

par la mise à disposition gratuite de matériel et des locaux communaux et par une aide logistique assurée par les agents de la ville. En effet, le bilan des moyens humains engagés par la municipalité pour le fonctionnement des différentes structures liées aux sports représente plus de **3000h de travail/an, c'est-à-dire 2 agents à temps plein sur l'année** (entretien courant des installations, maintenance, transport, logistique...). Ces soutiens permettent d'offrir aux bouilladissiens un choix important d'activités à moindre coût. (11 clubs de sport, 3 écoles de danse).

124.450€ de subventions aux associations sportives depuis 2008

Des équipements sportifs optimisés, rénovés, modernisés :

Depuis 2008, c'est un budget de plus de **290 000 €** qui a été investi dans l'entretien et les travaux de nos installations sportives auquel s'ajoute un Budget sport de fonctionnement annuel de près de :

90.000€

Depuis 2008, un programme de rénovation des structures sportives est lancé.

Stade :

- réfection du stabilisé et drainage
- réfection peinture
- réfection des douches et des vestiaires
- éclairage
- installation d'abris touche
- aménagement de l'aire de saut en longueur

Salle polyvalente, plateau sportif, foyer sportif, salle Les Lavandes :

- travaux de plomberie
- étanchéité et isolation
- réfection peinture
- remplacement du rideau central
- fournitures matériel multisports
- éclairage
- installation électrique
- remplacement du revêtement de sol
- création d'un local de rangement
- installation d'une aire de jeu Badminton
- réfection du sol /création d'un auvent

Tennis :

- enrobé à chaud des abords
- pose de chicanes et barrières
- extension du pool house



Un service des sports municipal créé en avril 2010

Regroupé au sein du service culture et vie associative, le nouveau service des sports de La Bouilladisse mène plusieurs actions : soutien efficace des clubs locaux, de leurs dirigeants et adhérents, il développe et coordonne des missions sportives spécifiques comme :

Les stages sportifs multi activités pour les jeunes de 12/16 ans :

A l'initiative de la Municipalité, les jeunes de 12 à 16 ans, peuvent participer aux stages sportifs multi activités durant les vacances scolaires.

Lancé, aux vacances de la Toussaint 2010, le 8^{ème} stage s'est achevé lors de ces dernières vacances de la Toussaint 2012.

Activités et disciplines sportives variées, comme le Kayak de mer, la voile, le tir à l'arc, le golf, le foot indoor, le judo, le karaté, l'escalade et bien d'autres..., accessibles à tous et à moindres coûts pour les familles (120€ tout compris pour le stage sportif de 5 jours).

Ce sont les objectifs initiaux voulus par la municipalité.

C'est un budget de près de 15 000 € (prestations, restauration, transport, personnel communal à disposition...) qui a été investi par la Municipalité. Le succès rencontré, allant croissant depuis son lancement (plus de 190 inscriptions enregistrées...), le service des sports travaille déjà sur le programme 2013.

Les Partenariats sportifs et nouvelles activités :

Durant ces dernières saisons, des partenariats sportifs spécifiques ont été menés avec des clubs des communes voisines, afin de développer et surtout encourager nos concitoyens à pratiquer des disciplines complémentaires à ce que proposent nos clubs dans nos locaux, mais aussi leur proposer plus de facilités en mutualisant, quand cela est possible, les installations intercommunales, comme :

- le hand-ball avec le Hand Ball Club Cadolive Bassin Minier
- le basket avec l'Etoile Sportive de Roquevaire
- le beach-volley avec l'association Mad à La Destrousse,

- le foot en salle, avec Génération Foot Indoor à Valdonne
- et dès cette saison, le rugby sur Auriol pour les jeunes de 7 à 13 ans, avec l'antenne intercommunale du Stade Phocéen Marseille.

D'autre part, ont été créés dans nos locaux, avec le partenariat du CSB, de nouvelles activités sportives très demandées, comme le badminton loisirs qui entame sa 2^{ème} saison, le football féminin loisirs qui vient de débiter en octobre dernier, du fitness et de la zumba.

Ajoutons à cela une activité sportive de pleine nature, la marche nordique dans les collines de l'Etoile et du Regagnas avec le Club Activ'Azur.

Le soutien au sport scolaire et pour la petite enfance :

La ville de La Bouilladisse favorise la pratique du sport dès le plus jeune âge. Un partenariat de confiance réciproque s'est instauré depuis de nombreuses années, dans notre commune avec 2 associations sportives locales : Sport & Co et le GAB.

Près de 25h de sport par semaine sont dispensées et financées par la Municipalité, dans nos écoles et cela dès la maternelle jusqu'au CM2.

C'est une volonté forte d'André Jullien et de son équipe que de permettre aux enfants, dès leur plus jeune âge, d'accéder à des sports nombreux et variés avec un encadrement de qualité, allant de ce fait bien au-delà des directives minimums et obligatoires de l'Education Nationale dans ce domaine.

Mais c'est aussi des actions ciblées vers la petite enfance, avec de la psychomotricité ludique et d'éveil pour les tous petits de la crèche municipale.

Depuis septembre 2010, un nouveau partenariat a été conclu avec le club de gymnastique local, le GAB.

A noter, que ce club, s'est vu décerner, en juillet dernier, en gage de son sérieux et de sa qualité d'enseignement, le label « Petite Enfance » par la Fédération Française de Gymnastique.



Une nouvelle salle sportive au Pigeonnier : la salle des Hameaux



2 questions

à Cyrille Palliani,
Conseiller Municipal en charge du sport

1/ Pourquoi lancer un projet de construction d'une nouvelle salle sportive au Pigeonnier et qui utilisera cette salle ?

Ce projet apporte plusieurs solutions pertinentes à la situation actuelle :

- c'est tout d'abord réduire le temps de transport en bus des élèves de l'école des Hameaux vers les installations sportives du centre-ville. Aujourd'hui plus de 40h de bus sont perdues en trajet par nos élèves, alors autant faire à la place 40h de sport !
- Sur un plan environnemental, nous voulons bien entendu éviter, dès que cela est possible, les transports inutiles en apportant des solutions avec des équipements publics de proximité.
- C'est ensuite donner de nouveaux moyens en terme d'infrastructures pour développer le sport scolaire mais aussi pour offrir du choix et de la diversité pour ce qui est des pratiques de disciplines sportives ouvertes à tous.
- Enfin, c'est répondre concrètement aux situations actuelles de saturation de nos locaux sportifs disponibles en offrant des capacités augmentées à nos nombreux clubs et sections sportives utilisatrices.

2/ Votre méthode de concertation avec les associations ne ralentit-elle pas la réalisation du projet ?

Bien au contraire, ce projet qui était inscrit au programme de l'équipe conduite par André Jullien, verra sa concrétisation dans la concertation la plus large possible.

Les enseignants, les parents d'élèves, les représentants des clubs sportifs sont étroitement liés depuis 1 an à l'élaboration de ce projet. Pour mener à bien un tel investissement public de proximité, nous avons besoin des avis, des suggestions de tous les acteurs.

Il fallait valider cet objectif d'un bâtiment de 500m² pour le sport en intérieur jouté par un plateau sportif également de 500m², et tout cela en préservant l'environnement et la qualité de vie de ce quartier du Pigeonnier tout en y développant une nouvelle offre de service public réfléchi, prolongeant l'École des Hameaux.

En amont, aborder des thèmes aussi importants que les accès, le stationnement, la voirie, l'éclairage, l'assainissement et les aménagements intérieurs... ce n'est pas prendre du retard, bien au contraire, c'est anticiper, c'est réfléchir au plus juste, c'est faire preuve de pragmatisme et en fin de compte, c'est gagner du temps en répondant avec une structure qui colle au plus près des attentes.

2 / La culture : « un accès facilité et diversifié à toutes les cultures »

Des grands rendez-vous annuels

L'histoire et la tradition font de La Bouilladisse un village festif. Basée sur la diversité, La Bouilladisse s'associe à toutes les formes d'expressions artistiques et culturelles afin de toucher toutes les générations. La municipalité renforce cette vocation chaque année un peu plus et dans tous les domaines : spectacles, musique, théâtre, patrimoine, fête populaire...

- le forum des associations
- le carnaval
- la journée de la femme
- la fête des mères
- les concerts philharmoniques
- peintres dans la rue et printemps des écrivains
- la journée du patrimoine
- le concours de crèche de Noël
- la cavalcade

Une culture de rencontres et d'échanges

La Bouilladisse est aussi une ville ouverte sur le monde qui encourage les actions de coopérations européennes dans le cadre d'un jumelage avec la ville de Brézoï en Roumanie. Une culture d'échange et de rencontres à travers le festival du chant chorale de la Sainte Baume, le festival du

monde en faveur de la culture de paix ou du projet Marseille-Provence 2013.

Marseille-Provence 2013 : la culture est capitale

« 2013 sera à La Bouilladisse une année sans précédent. Miser sur la culture, l'art, et notre singularité en cette période de pessimisme ambiant, de peur du lendemain, est pour la Municipalité l'occasion de prendre le contre-pied de cette situation en plaçant les gens d'ici au cœur de nos projets. Nous souhaitons partager ces événements avec les bouilladissiens et les gens venus d'ailleurs. Notre engagement est triple : proposer à la fois une programmation populaire, festive mais exigeante sur un plan artistique avec un ancrage méditerranéen fort » explique Joëlle Battestini adjointe à la culture - (voir le programme MP 2013 en page 12).

Une culture pour tous

Donner du sens, proposer des animations de qualité pour adultes et enfants, structurer l'aide aux associations, raviver les traditions locales, proposer des pièces de théâtre pour les scolaires, raviver les animations culturelles dans les quartiers (concert aux Boyers...) et favoriser l'accès à la culture en pratiquant la gratuité ou des tarifs très bas, tels étaient les engagements du Maire en 2008.



Le service municipal de la culture créé en 2010

En 2010 la municipalité crée le service culture (un agent à temps plein) qui organise toutes les animations municipales.

A cela s'ajoutent les moyens humains engagés pour l'entretien des différentes structures associatives liées à la culture qui représentent **2190h/an soit un peu plus qu'un agent à temps plein sur l'année** (entretien des bâtiments destinés aux activités culturelles, logistique, maintenance...). En effet, les associations culturelles de La Bouilladisse regroupent plus de 800 adhérents.

78.000€ Budget culture (fonctionnement) / an
40 pièces de théâtre et spectacles depuis 2008
35 concerts et chorales depuis 2008

La Bouilladisse : 100 ans d'histoire

En 2010, l'appellation de « LA BOUILLADISSE » fêtait ses 100 ans ! Un siècle d'existence célébré par de nombreux événements (banquet républicain, pièce de théâtre sur les 100 ans de La Bouilladisse...).

Toujours dans le cadre du centenaire, en 2011, la ville lance un livre et une exposition sur les photographies de l'artiste Thibaut Cuisset (lauréat 2009 du prix de la photographie de l'Académie des Beaux-Arts) sur La Bouilladisse. Une volonté forte de la Municipalité d'être active sur les politiques d'aide à la création et à la diffusion des écritures artistiques contemporaines.

La Médiathèque municipale : un accès gratuit à la lecture... et à la culture

La Médiathèque de La Bouilladisse fait partie de l'association des 12 bibliothèques communales de l'agglomération « Nous serons tous d'ici ». Un partenariat à vocation culturelle puisque plusieurs projets sont en cours d'élaboration dans le cadre de Marseille-Provence 2013 : exposition « Les chercheurs de midi », inauguration de l'audio ballade, « Le Pampidou mobile s'invite à la Médiathèque, festival de la culture de paix « Nous serons tous d'ici », Cheval de Troie, auberge musicale, exposition sur la Camargue...

Grâce à la Médiathèque communale, chaque bouilladissien peut emprunter gratuitement livres, CD, CD-ROM, DVD et bénéficie d'un accès gratuit à internet. Durant toute l'année ce service municipal reçoit les classes de maternelles, de primaires et les enfants de la crèche.

Depuis 2008, la Municipalité renforce les animations de la Médiathèque municipale afin de répondre à une demande grandissante d'un public de tout âge : les contes du mercredi, « Lire en fête », des conférences - débats, des spectacles pour enfants et adultes, des ateliers de démonstrations, des expositions, des ateliers concerts, des lectures de nouvelles, des séances d'initiation à internet et outils bureautiques...

45% des bouilladissiens sont inscrits à la Médiathèque
3000 documents empruntés / mois

3 / Soutenir la vie associative

Les associations de La Bouilladisse sont une richesse et la ville y contribue en apportant son soutien financier, matériel et logistique. Partager, échanger, créer, mobiliser, favoriser la solidarité et la convivialité sont les objectifs du partenariat Municipalité-associations. La ville soutient toutes ces initiatives qui permettent de tisser du lien entre les bouilladissiens. Les équipements culturels et sportifs sont à la disposition de dizaines d'associations.

Les associations se mobilisent pour les fêtes et les événements organisés par la ville : le carnaval, qui attire chaque année de plus en plus de monde, le forum des associations, les festivals...

De son côté, la Municipalité est aussi partenaire des événements organisés par les associations : (fête votive, sardinade, jubilés, kermesses, marché de Noël...).

Maintenir cette diversité, cette pluridisciplinarité et ce dynamisme du tissu associatif est indispensable à la cohésion sociale du village. Grâce à ce soutien, les bouilladissiens peuvent accéder à des cours ou des activités de loisirs de plus en plus diversifiés et à un faible coût.

42 associations sont soutenues par la Municipalité
500 membres dans les clubs de 3^{ème} âge
400 membres dans les associations scolaires
2000 licences dans les associations sportives
800 membres dans les associations culturelles
548.355€ euros de subventions versés depuis 2008 par la Mairie au monde associatif



VIE ASSOCIATIVE

L'agenda d'Artpages

Samedi 15 décembre	Concert de Noël au CIQ du Pigeonnier
Vendredi 8 février	Concert des Prof' d'Artpages à 19h30 à la salle des fêtes
Vendredi 22 mars	Concert Jazz et Percu à 19h à la salle des fêtes
Dimanche 24 mars	Concert des ensembles (élèves de Véronique RAYNAL et Alexandre BONJEAN) à 15h à la salle des fêtes
Samedi 30 mars	Animation du cortège du Carnaval de La Bouilladisse
Dimanche 7 avril	Concert des guitares de Claudine MACHY à 15h à la salle des fêtes
Mercredi 26 juin	Fête de l'école à la salle des fêtes à 15h et 18h

Artpages vous informe qu'une classe de violoncelle est ouverte !

Pour tout renseignement : www.artpages-bouilladisse.com
 Artpages.bouilladisse@gmail.com - Tel : 04.42.62.90.71



AIL : les enfants s'éclatent !

L'année a bien commencé pour les enfants de l'école élémentaire avec une boum organisée par les AIL. Jean-Paul aux platines, des concours de danses, Samuel pour une session de zumba endiablée, de bons gâteaux confectionnés par les parents et des enfants en pleine forme... tous les ingrédients étaient réunis pour que la fête soit réussie !

Nous avons hâte de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations :

Les ventes de gâteaux qui ont lieu les derniers vendredis de chaque mois devant les écoles Isidore Gautier et Paul Eluard. Elles rencontrent un franc succès : merci aux parents ! Les prochaines auront donc lieu les 30 novembre et 22 décembre 2012.

- Visite du Père Noël à l'Ecole Maternelle Isidore Gautier et photos des enfants avec le Père Noël,
- Brocante - Foire aux jouets au début du printemps 2013,
- Une Tombola aura lieu lors du Carnaval du village le 30 mars 2013,
- Soirée paella - concert le samedi 4 mai 2013. Au programme, le groupe Easy Livin en live ! Un vrai concert qui va nous en mettre plein les oreilles et nous donner envie de ... danser ! Vous ne serez plus jaloux de la boum de vos enfants ! Attention, réserver vite, places limitées !

- Pique-nique Géant le dimanche 2 juin 2013,
 - Kermesse sur le plateau sportif le vendredi 28 juin 2013.
- Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous désirez avoir des informations sur nos activités ? Vous souhaitez réserver des places pour la soirée ? Vous avez des



Telex

Collecte Don du sang

29 janvier et 2 avril 2013

Salle des Fêtes

Lézards en balade



Toute l'équipe de Lézards en Balade vous présente ses vœux les plus chaleureux pour l'année nouvelle et vous invite à les retrouver, dans « Mettez-nous au parfum » le 26 janvier à La Destrousse, le 3 mars à Belcodène et le 30 mars à Peypin.

2013 verra aussi la production d'une nouvelle pièce intitulée « Tout finit par se savoir » qui intégrera les nouveaux comédiens venus nous rejoindre.

Rappelons également la participation de Lézards en Balade lors du Téléthon de La Bouilladisse avec un sketch interprété par Patrick BALICCHI et Gérard JOURDAN.



questions à poser au corps enseignant lors des Conseils d'Ecole ? N'hésitez pas à nous contacter par mail à : ail.bouilladisse@gmail.com ou par le biais des boîtes aux lettres devant les écoles. Nous vous remercions pour votre soutien et à très bientôt !

Les stages du GAB

Pendant les vacances de la Toussaint, le GAB a organisé son premier stage délocalisé spécifique GAM. Les jeunes gymnastes de 7 à 12 ans ont pu s'entraîner dans le gymnase du complexe sportif la Pioline à Aix en Provence et profiter de ses installations pour s'exercer aux 6 agrès masculins. Et à l'approche des fêtes de Noël, le GAB, soucieux de satisfaire tous ses adhérents, organise « le Papa Noël de la Petite Enfance ». Les tout-petits des groupes de Baby et d'Eveil, entre 2 et 5 ans, vont pouvoir s'émerveiller lors de la venue du Père Noël.

Après une brève coupure pendant les fêtes, les gymnastes reprendront leurs entraînements afin d'être fin prêts pour la première compétition de la saison, les 26 et 27 janvier avec l'Open Gym 13.

Et enfin, nous profitons de la parution de ce numéro de Jonctions, pour vous souhaiter d'ores et déjà, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Contact : 06 50 83 07 53
gab13720@hotmail.fr - clubgab.over-blog.com



Retrouvez L'Entraide en 2013

L'Entraide a proposé cet été 3 sorties, à St. Cannat, à Sulauze et à Roquefeuille, qui ont permis aux personnes qui n'étaient pas parties en vacances, de se retrouver.

Les grands voyages programmés par l'E.S.13, qui offrent des destinations terrestres et 3 croisières, connaissent de plus en plus de succès (la Grèce, la Sardaigne, la Croatie, la Forêt Noire, la Hongrie, les Lacs Italiens, etc.) ont attiré des adhérents du Club. En septembre, la sortie journée sur le canal du Midi a enchanté la cinquantaine d'adhérents qui y ont participé. Les sorties à l'Arbois le 17 Octobre, Gignac-La-Nerthe le 22 Octobre, le repas Alsacien

aux Aulnes le 12 Novembre et le Spectacle de Noël au Dôme le 13 Décembre, vont clôturer l'année 2012.

Comme chaque année, les cours d'informatique et d'anglais ainsi que le chant, les jeux de société et le loto, ont repris depuis la mi-septembre. Nous remercions les bénévoles de l'équipe et nous vous souhaitons en cette fin d'année, un joyeux Noël et nos meilleurs vœux pour 2013. Prévisions 2013, une sortie mensuelle minimum...

Pour tous renseignements,
contacter Dominique DESAMBIAGGI
Au 06-68-87-02-70 ou 04-42-72-59-77



Libr'Expression vous souhaite de Joyeuses Fêtes

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2013.

Vous retrouverez nos danseurs tout au long de cette nouvelle année riche en événements, tant au sein de notre village que sur d'autres manifestations.

Rappelons que l'actualité 2012 de notre école de danse s'est achevée avec une participation au Téléthon du village et un gala au profit de l'association « Le Souffle c'est la Vie » qui lutte contre la mucoviscidose.

ZUMBA au CSB



La section Trans'en'danse est heureuse de vous proposer des cours de ZUMBA, activité très à la mode, très demandée et dispensée par des professeurs agréés (Manuella et Valérie).

Venez essayer, vous serez conquis : une ambiance de folie

- le jeudi de 19h à 20h et
- le vendredi de 14h30 à 15h30

La section propose également des cours de fitness, du stretching.

Les cours de danse jazz de 4 ans à adultes sont assurés par Nadia professeur diplômé d'Etat.

Les élèves participent aux vœux de la Confédération Nationale de Danse en janvier 2013 au palais des congrès à Marseille, à divers concours (CND, Interdanse...), et aux événements organisés par la mairie (TransHumance et carnaval).

Les activités ont lieu à la salle "Les Lavandes" avenue Sliman.

Venez nous rejoindre.

Renseignements : responsable :
Christiane DURAND - 04.42.72.51.57
Secrétaire : Joëlle FRAS - 04.42.18.28.06

NOUVEAU, notre site internet est maintenant consultable :

www.csbtransendanse.com

vous y trouverez toutes les informations concernant la section (règlement, horaires, tarifs, événements...).

VIE ASSOCIATIVE

Une bonne rentrée pour Sport & Co Multisports

Une formule à succès qui permet de s'initier dès le plus jeune âge à une multitude d'activités physiques sur le plateau sportif et le stade de la commune tous les mercredis de 10h à 11h45.

Au programme cette saison : tir à l'arc, rollers, basket, hand ball, athlétisme, rugby, mini tennis, badminton... et même de l'escrime.

Les enfants sont répartis en 4 groupes par tranche d'âge de 5 à 11 ans.

Les activités changent à chaque période de vacances scolaires. Il y a encore quelques places, n'hésitez pas à nous contacter au 06.10.78.97.09 ou par mail sport-co@orange.fr

Le stage multisports de la Toussaint s'est déroulé du 29 au 31 octobre avec 60 inscrits. Malgré le froid et la pluie les enfants ont pu participer à toutes les activités. Un grand merci à Julien, Samuel, Sylvie et à la Municipalité pour leur soutien permanent.

Prochains stages pour les 6/12 ans :

- Vacances d'hiver : du 18 au 22 février 2013
- Vacances de Pâques : du 22 au 28 avril 2013

Tous les renseignements sur le site de Sport & Co www.sport-co-labouilladisse.fr



LA RECAMPADO

Association locale des Seniors

La kermesse du 8 septembre a donné le coup d'envoi de notre nouvelle saison.

Sorties coquillages et gibiers, castagnade et nos deux grands lotos ont clôturé ce premier trimestre. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 5 janvier 2013 à 14 heures dans la salle des fêtes pour notre Assemblée Générale. (Renouvellement des cotisations).

Le 23 janvier nous fêterons ensemble les Rois dans cette même salle.

En février nous prévoyons une sortie « Bouillabaisse ». Mars nous rassemblera autour d'un Aioli et nous participerons au Carnaval de la Commune le 30.

Si vous voulez nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir à notre Assemblée Générale.

Nos activités sont toujours affichées au local de la Police Municipale, sur le tableau d'affichage des associations situé à l'entrée de la salle des fêtes et un courrier est adressé à chacun et distribué à domicile par notre équipe de bénévoles.

Vous pouvez nous contacter au :

04 42 62 95 86 Clément LONG, Président
04 42 62 95 07 Paulette ABBENE, Secrétaire
A bientôt.



Les Amis des Arts et de la Culture

Belle exposition Bonsai début octobre à la salle des fêtes organisée par les Amis des Arts et de la Culture qui à cette occasion ont fêté leurs 10 ans d'existence.



Devoir de mémoire

11 novembre : Commémoration et histoire du village

A la suite de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, Francis Pellissier a conté l'histoire du cimetière tant au niveau de ces différentes configurations au fil des acquisitions de terrains qu'au niveau des anciens maires de notre ville qui y reposent en paix.

Mémoire d'un village ainsi transmise oralement par un conteur invétéré connaissant les moindres petits détails de l'histoire municipale et des hommes qui en ont été les principaux acteurs.

Ainsi 4 anciens maires : Alphonse Velin, Joseph Imbert, Célestin Cazalic, et Isidore Gautier ont été fleuris en hommage de leurs actions municipales respectives.

L'ensemble des participants a apprécié de découvrir l'évolution du cimetière en fonction des

besoins et des moyens de chaque mandat des maires, la physionomie originelle étant tout à fait différente de celle que nous connaissons aujourd'hui.

Des photos corroborant l'histoire du cimetière sont visibles dans La Preuve par Neuf où l'on peut découvrir que le garage du corbillard mis en service en 1907 était adossé à la première mairie qui était également une école de fille et de garçons, l'actuelle école Paul Eluard.

Connaissance partagée avec bonne humeur comme quelques jours auparavant lors de la conférence qu'avait tenu à la Médiathèque Francis Pellissier sur l'histoire des Cercles.

Le public ne se lasse pas et en redemande...



Conseil Municipal des Jeunes

Après une 1ère année de mise en place et de découverte, l'enthousiasme de nos jeunes élus est toujours au rendez-vous.

Le Conseil Municipal des Jeunes c'est de la participation (aux événements comme la pyramide des chaussures ou encore aux cérémonies diverses), de la créativité (par la rédaction de lettres ou d'articles, par la conception du visuel imprimé sur les tees shirts distribués à nos sportifs), de la découverte (rencontre avec l'association « Jardiliens » autour du composteur de l'école des Hameaux, rencontre avec Espace Santé Jeunes d'Aubagne). C'est aussi le relais des autres jeunes de La Bouilladisse (transmission de la lettre ouverte des CM2 à monsieur le Maire pour une meilleure gestion de l'énergie), de l'échange (lettre au Maire de Brézoï pour un rapprochement avec les jeunes Roumains, déplacement de quelques-uns d'entre eux à Brézoï pendant l'été).

Le travail est rythmé par des thématiques traitées soit en commissions (communication, divertissement, environnement et solidarité), soit en réunions plénières.

Il est fréquent d'avoir des invités extérieurs : nous avons accueilli tour à tour, Cyrille Palliani (délégué aux sports), Virginie Szczerba (Responsable du PII), Michèle Cardot (responsable de l'ESJ d'Aubagne), Paul Ciavarino (pdt Synergie collège de Roquevaire),



Le CMJ lors de l'édition 2012 de la Pyramide des chaussures.

Telex Suivi des Projets Participatifs

Salle multi-activités du Pigeonnier :
Lancement du MAPA
pour la maîtrise d'œuvre
(Marché à Procédure Adaptée)

Foyer du 3^{ème} âge :
Réunion de consultation des agents
administratifs sur la jonction
du bâtiment avec la Mairie

**Une prochaine réunion de l'atelier
centre-ville devra définir
le programme en validation notamment
sur les hauteurs du foyer du
3^{ème} âge et sur le contenu de la place.**

40 ans après...

2012 est l'année des 40 ans pour cette génération dont Suzanne Blanc a été l'institutrice. Leurs retrouvailles ont eu lieu le 8 juillet dans la cour de l'école Paul Eluard avant de se conclure par un déjeuner de l'amitié.



En haut : Pierre Zanga - Olivier Piana - Denis Riggio - Franck Techené - Stéphane Pelicioni - Frédéric Vanni - Sandrine Gautier - Stéphane Perrone - Laurent Perrone - Sandrine Rivas - Christophe Imbert - Céline Pages - Sylvie Landrin - Cyril Jaulard.

En bas : Christian Scibilia - Frédéric Tric dit "snio boet" - David Lapierre - Fabrice Giusti - Stéphane Lan - Florence Garcia et maître Hamza Garnoughi

Mesdames Battestini, Recotillet (adjointes au maire), Bozonnier et Chataigner des Ail.

Le CMJ c'est surtout une vraie bonne humeur à chaque séance de travail et beaucoup d'idées fraîches à chaque réunion de commission.

La Culture de la Paix fête ses 10 ans !

Voici en effet une décennie que notre ville est membre l'AFCDP (l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix) où elle siège au conseil d'administration. La Municipalité était, à ce titre, représentée les 18 et 19 octobre derniers à Paris pour le renouvellement du CA et l'Assemblée Générale de la branche française du réseau Mayors for Peace (Maires pour la Paix).

Les collectivités locales adhérentes, dans une dynamique de mutualisation des expériences, mettent au point des méthodes innovantes d'action dans des domaines aussi divers que le développement durable, la coopération décentralisée, l'action humanitaire, la citoyenneté, la diplomatie des villes, la gestion des conflits, l'éducation, le sport, la santé, la petite enfance, l'environnement et bien sûr la Culture de la Paix, dont les 8 clefs suivantes guident nos actions.

1. renforcer une culture de la paix par l'éducation
2. promouvoir le développement économique et social durable
3. promouvoir le respect de tous les droits de l'homme
4. assurer l'égalité entre les femmes et les hommes
5. favoriser la participation démocratique
6. développer la compréhension, la tolérance et la solidarité
7. soutenir la communication participative et la libre-circulation de l'information et des connaissances
8. promouvoir la paix et la sécurité internationale

Nous avons mis en application ces 8 clefs au travers de plusieurs actions non exhaustives mises en oeuvre durant cette seconde partie de cette décennie de culture de paix.

Été 2007 : Projet Kid's Guernica, réalisation d'une fresque de la taille du Guernica de Picasso, soit une toile de 7,8 m sur 3,5m, par le Centre de Loisirs Léo Lagrange sous la conduite de Dany Caire, professeur de peinture au Centre Culturel.



Mars 2008 : Solidarité avec le Tibet - Parce qu'il y a des silences plus meurtriers que des bombes : La Bouilladisse, Ville de Paix, solidaire du peuple tibétain, condamne la répression sanglante exercée par le gouvernement chinois et souhaite qu'une solution pacifique soit rapidement trouvée. « Nous devons être le changement que nous voulons pour le monde » Gandhi.



Avril 2008 : André Jullien a signé l'appel des Maires qui a été présenté par le maire d'Hiroshima à l'ONU, lors de la réunion de préparation de la conférence de révision du TNP (Traité de non prolifération) qui s'est tenue à Genève du 28 au 30 avril.

Novembre 2008 : Soirée malienne de solidarité avec Africa Culture.

Août 2009 : Jumelage avec Brézoï - Signature en Roumanie avec Robert Schell, le Maire de Brézoï, de la convention de jumelage et la mise en place des comités pour définir les axes de travail et de coopération.



Août 2010 : Réception du premier groupe de jeunes de Brézoï avec une délégation d'enseignants et d'élus.

21 septembre 2010 : Pavoisement des habitations et des bâtiments communaux avec le drapeau de la paix.

Mai 2011 : Festival du monde.

Septembre 2011 : Première participation du CMJ dans l'opération pyramide de Chaussures d'Handicap International à laquelle La Bouilladisse participe depuis 2006.

Août 2012 : Un groupe de jeunes bouilladissiens séjourne une semaine à Brézoï, notre ville jumelle roumaine comme ambassadeurs de Paix.

Octobre 2012 : La Boum de la Paix des AIL pour fêter les 10 ans d'adhésion à l'AFCDP.

« Un avenir durable ne peut se concevoir s'il n'est accompagné d'une paix durable. De la même façon, une paix durable doit se construire avec un développement durable. Ce sont les fondements qui permettront à la paix de s'installer au quotidien dans nos quartiers. »

Ban Ki-Moon, secrétaire général de l'ONU.





De la peste au premier cimetière

La population de nos villages va subir bien des malheurs en cette fin de règne de LOUIS XIV particulièrement triste en Provence. Elle va terriblement souffrir de la guerre de succession d'Espagne, du très vigoureux hiver de 1709 où le froid sévit dès le mois de janvier, et de la peste en 1720.

Le travail est arrêté, la misère commence à s'installer, la neige recouvre les champs, les arbres, les oliviers en particulier sont détruits par milliers et le 9 mars 1709 le pays n'a plus que 20 jours de réserve de blé. Des émeutes éclatent, les Consuls réquisitionnent le blé des particuliers, ils en font donner une livre par adulte et une demi-livre par enfant. A Auriol-La Bourine, 90 enfants et 282 adultes furent ainsi secourus.

L'envers du décor

Plus que jamais, les nantis occupent le devant de la scène. On ne voit qu'eux, on n'entend qu'eux.

Voilà pour l'apparence, la bonne conscience. Mais là-bas, en coulisse l'âpreté des conditions de vie et la dure existence des plus malheureux se devinent.

Elles sont difficiles à cerner car les gens, les « crève-la-faim » n'ont pas droit de cité. La main qui tient la plume d'oie masque les réalités profondes du moment.

Le peuple représente la partie la plus humble du tiers-état. Il rassemble la plus grande majorité de la population, tous ceux qui, les redevances payées, survivent tant bien que mal en temps normal. En son sein, les nécessiteux constituent un groupe social aux contours fluctuants. Son nombre varie au gré des circonstances, particulièrement quand le fragile équilibre économique se brise soudain. Au plus bas de l'échelle, on trouve ceux que les greffiers de la Communauté appellent les « pauvres ». En d'autres temps on dira les « indigents ».

En 1635, à Auriol-La Bourine ils sont accueillis à l'hôpital Saint-Esprit, au cœur de la cité. Aujourd'hui c'est la rue Hôpital-Vieux.

La veille de Noël, les Consuls Auriolais et les Conseillers en grand appareil, accompagnés d'un tambourinaire assistent à la collation des pauvres de l'hôpital.

Pour eux, le Seigneur Abbé de Saint Victor doit « bailler » chaque année cinq charges de blé, une contribution connue sous la dénomination de « Vaquette ».

Il y a aussi, entre autres œuvres charitables, les secours apportés par Monseigneur le Prieur Rouffe qui a constitué un legs pour une distribution de pain aux pauvres à Pentecôte.

Pendant ces périodes de contagion, de disette, de pénurie, c'est le chambardement total. Les plus fragiles sont toujours les plus durement frappés. La charité chrétienne se double alors d'un autre impératif.

Comme le rappellent les autorités aux Consuls lors de ce terrible hiver de 1709 : « Il importe de prévenir tous les désordres ».

Quand les gens basculent dans le malheur ils peuvent devenir enragés !



Michel Serre - Vue de l'Hôtel de ville pendant la peste - Musée des Beaux Arts Marseille - Photographie Jean Bernard

Il faut donc veiller au grain pour écarter les risques d'émotions populaires et leur corollaire. Dans l'urgence, on fait pour le mieux, souvent les Communautés se procurent du blé à transformer en farine et en pain distribués pour parer au plus pressé.

Parfois le blé est remis directement comme semence contre remboursement quand c'est possible.

En 1683 à La Bourine, les paysans travailleurs

qui reçurent du grain « promirent de le payer à la Sainte Marie Madeleine suivante » et ceux de Belcodène « s'obligèrent deux à deux solidairement ». Faire le maximum pour que tous tiennent au moins jusqu'au bout de l'an en évitant que la misère ne s'enkyste !

Survivre était difficile pour le plus grand nombre, impossible pour les besogneux. Les plus fragiles risquaient à tout moment de tomber du mauvais côté.

D'HIER A AUJOURD'HUI

PAR FRANCIS PELLISSIER



Exposition sur la peste au Centre Culturel (10ème anniversaire) - Mobilier archéologique sous-marin des ports de quarantaines

Comment réagir avant que l'irréparable n'arrive ? On le comprend mieux à la lecture de la réponse apportée par la communauté d'Auriol-La Bourine le 5 janvier 1709 quand l'hiver fit craindre le pire.

« Avant d'ouvrir aucune proposition M. le Curé et MM les Recteurs de l'hôpital ayant demandé d'intervenir dans l'assemblée pour exposer la misère du temps, ils y ont été introduits et ils ont invité l'assemblée à secourir les nécessiteux en assurant que l'hôpital y contribuerait pour 300 livres et que c'était un effort qu'il pouvait faire. »

Le premier Consul a exposé que dans la durée des froids excessifs qui a suspendu les travaux de toutes espèces, a réduit à la plus grande misère non seulement les travailleurs journaliers de la campagne, mais encore beaucoup d'artisans.

Il lui semble que la Communauté, comme les Communautés voisines, doit venir en aide et au secours de tous les individus, par une ou plusieurs distributions de pain.

Tout y est : misère du temps, familles nécessiteuses, durée des froids excessifs, distribution de pain, avec pour couronner le tout l'espoir d'être autorisé à mettre fin au cercle infernal. Momentanément, mais dans la crainte de la prochaine crise.

Mais la guerre, les invasions sont là. Les Anglais, les Autrichiens et les Piémontais s'unissent pour tenter une attaque sur Toulon. La vraie voie d'accès passe par la Provence, par chez nous. L'ennemi dispose de près de 40 000 fantassins et 1 500 cavaliers. Les forces locales, elles, ne disposent guère plus de 16 000 hommes !

Le succès pour les antagonistes dépend de leur promptitude. Les Français sont à Tavernes, près de Barjols, le 20 juillet 1707. Les troupes du Maréchal Massé passent à Roquevaire le 22 juillet et y campent le 23 juillet.

Dans cette aventure, l'ennemi perdra plus de 10 000 hommes. Toulon sortira vainqueur le 13 septembre mais les dégâts sont importants car ils précèdent l'hiver de 1709 que nous avons relaté.

1720 - La peste

C'est donc une succession de fléaux que subissent nos pauvres gens d'Auriol-La Bourine.

L'épouvantable peste avait été amenée à Marseille le 23 mai 1720 par un navire venu de Seyde et de Tripoli en Syrie.

Elle s'installe à Marseille et envahit nos villages, rapportée par les émigrés marseillais.

Les communes de Gémenos et Auriol-La Bourine sont atteintes en novembre 1720. Les mesures de sécurité sont prises en isolant les localités. L'accès aux villages est interdit.

L'autre mesure est la désinfection pratiquée dès 1721. On brûle du soufre et du charbon de Provence dans les rues. Pour servir à la désinfection, le charbon brûlé est celui extrait dans notre bassin minier naissant, de La Bourine, Valdonne, Belcodène.

Des centaines de mulets descendent le charbon à Marseille par la route des Termes de Peypin Pichauris, Allauch-Plan de Cuques.

En 1720, le Consul d'Auriol Barthélémy de Moricaud, Seigneur de Rousset et propriétaire du Domaine de la Moricaude donna le premier l'alarme.

Il s'installa à l'auberge « L'Écu de France » au milieu du danger et y mourut.

Le vicaire Joseph Martiny paya lui aussi son dévouement au prix de sa vie.

A Auriol-La Bourine, il y aura 1 595 morts et 2 114 à Aubagne sur une population totale de 7 000 habitants.

46 morts... seulement à Roquevaire.

En Provence, sur 247 899 habitants, 87 659 furent victimes de la peste soit 35 %, ce qui est énorme.

L'état d'alerte durera jusqu'en 1722.

En 1724 le Curé constate que les cimetières sont bondés et sollicite la création d'un nouveau cimetière.

En 1728 il signale qu'un tiers des paysans sont morts.

Nouvelle alerte, les Piémontais alliés aux Anglais envahissent à nouveau la Provence en 1746. Une fois encore l'ennemi sera refoulé.

Dans ce tourbillon de guerre et de misère, mais aussi de « Lumière » prend naissance une culture d'opposition.

C'est dans cette lutte contre le fanatisme religieux que la bourgeoisie française et les intellectuels défendirent leurs intérêts sur le plan politique et leurs « valeurs » sur le plan moral.

LOUIS XV meurt à Versailles le 10 mai 1774, LOUIS XVI va succéder à son grand-père, il sera sacré roi à Reims le 11 juin 1775.

L'église de La Bourine sera construite en 1782 au Quartier de la Chapelle et ouverte au culte en janvier 1783.

Des velléités d'autonomie se manifestent dès 1830 et pour calmer les esprits, la Municipalité d'Auriol décida de créer un cimetière à La Bourine non loin de l'église. Nous sommes en 1834.

Majorité Municipale

A l'heure de la métropolisation imminente, nous restons, nous élus de la majorité municipale, attentifs et engagés. Solidaires de l'ensemble des élus de nos territoires, nous défendons l'idée d'une collaboration étroite de toutes les intercommunalités du département. Mais nous demandons un dialogue ouvert et respectueux des représentations démocratiques de nos territoires. C'est parce qu'on nous annonce qu'il va falloir penser globalement et agir localement que nous sommes inquiets. La Métropole nous est présentée comme la seule alternative pour développer Marseille et sa région. Les modèles présentés sont Barcelone, Gênes ou Lyon, métropoles construites sur le thème de la compétitivité et de la performance des territoires dans la mondialisation globalisante. Mais paradoxalement, lorsqu'on regarde de plus près, cette mondialisation ne fait qu'accroître les inégalités à l'échelle même de ces agglomérations. On parle « métropole » pour accompagner les phénomènes portés par des dynamiques économiques contemporaines et par une économie de flux échappant aux limites territoriales. Mais quelle est la bonne limite ? Quelle est la bonne échelle ?

Pour nous, l'enjeu consiste à éviter de tomber localement dans un phénomène d'asservissement aux logiques financières internationales. A travers la métropole, il peut y avoir une stratégie qui sert d'alibi à la poursuite de la désertification du tissu social. Et contrairement aux idées reçues, la taille d'un territoire

n'est pas un déterminant exclusif, ni même décisif, de la viabilité économique. Face à la réalité du fait métropolitain, les coopérations doivent donc être pensées, non pas dans une perspective d'intégration forcée, de négation des espaces de démocratie locale et de proximité que sont les communes ou les intercommunalités, ni même de mise en concurrence avec les régions, mais bien au contraire, dans une visée progressiste rapprochant les territoires, gommant les inégalités géographiques, sociales, économiques faisant de ces territoires des intercommunalités de projets.

Dans le phénomène de métropolisation, le problème n'est pas de « faire territoire » pour dessiner de nouvelle limite figée et de partir en guerre contre d'autres métropoles elles-mêmes acculées par la crise financière. Il s'agit plutôt de « faire politique ». Nous sommes prêts à collaborer en vue d'une politique, ou d'un bouquet de politiques, de nature métropolitaine qui prend en compte les particularités de nos communes. « Faire politique », c'est-à-dire produire des politiques publiques, dans une société métropolisée, est la seule alternative pour sortir d'un monde marchand, en inventant des assemblages interterritoriaux inédits.

Nous savons ce que nous avons, nous voulons décider de ce que l'on va devenir.

Les textes de cette rubrique sont publiés par les groupes politiques de La Bouilladisse et sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlement en vigueur, notamment celles ayant trait aux publications de presse.

Le nombre de signes mis à disposition de chaque groupe politique est au prorata du nombre de sièges obtenus lors de l'élection municipale.

Avec plaisir, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année avec partage et échange au rendez-vous des rencontres familiales et amicales.

Échanger, maître-mot de nos convictions. La vie publique ne peut se limiter à des kermesses électorales qui précèdent tel ou tel scrutin. Pour nous autres Bouilladissiens, la vie du village, celle de nos hameaux et collines doit passer par la compréhension des phénomènes qui nous entourent ; par leur prise en compte et par des positions claires et franches au seul service des habitants. C'est ce auquel nous aspirons afin de dessiner un avenir serein aux nouvelles générations.

La France commence et continue à La Bouilladisse. Liberté, Égalité, Fraternité, Tranquillité. Tranquille est un mot à la mode, il est dans toutes les bouches. Chacun aspire à la tranquillité. Tranquillité des Anciens qui ont travaillé toute leur vie. Tranquillité des jeunes pour grandir et s'épanouir avec harmonie. Tranquillité des enseignants. Tranquillité des commerçants. Tranquillité de ceux qui ont acheté une maison avec le fruit de leur travail. Tranquillité des malades et invalides. Tranquillité des cyclistes et coureurs sur nos routes et chemins forestiers. Tranquillité de culte et cultures. Tranquillité des sorties le soir. Tranquillité pour la nature qui n'est pas agressée par pyromanes et vandales. Tel est le sens de nos valeurs afin de Mieux Vivre La Bouilladisse.

Eric Jouve - Cathy La Scola-Rodat - Laurent Oletic

2012 se termine. Les chantiers de la majorité municipale font du surplace. La voie de Valdonne « attend » depuis la réunion polémique de Juin, ayant fait l'amalgame avec le Tramway d'Aubagne ! Quid de la ZAC de la Chapelle, la sécurité et la vidéo-protection dans la commune, la déviation de la CD45, les routes, la station d'épuration des Boyers, l'assainissement individuel et collectif, la gestion de l'eau ? Peu de nouvelles. Avec la crise, les ateliers citoyens ont-ils débrayés ? Seule une énième modification du POS valant PLU a été soumise à enquête publique cet automne. Ils se concentrent désormais sur le refus d'adhérer à la Métropole, oubliant les préoccupations des citoyens qui les ont élus en 2008.

Dans la perspective des municipales de 2014, nous vous proposons des projets de proximité, attractifs et sans tabous, qui s'appuieront sur le SCOT et le futur « Pôle Métropolitain » actuellement en gestation.

JOYEUX NOËL et BON BOUT D'AN

Tiphaine Barc et Henri Gorlier

Suite aux problèmes de santé de notre ami Guy, je le remplace à ce poste jusqu'à la fin de son mandat. Pour mieux vous connaître, vous pouvez me joindre au 06 61 13 27 64 ALAIN BOUTBOUL

ETAT CIVIL

NAISSANCES

ADRAGNA Léonie Patricia Nicole	02/07/2012	CROUZET Sasha Emma Lou	03/09/2012
PAGANI Keylissia Anttuiria Valérie	02/07/2012	DELLA-MONICA Clément Cédric François	05/09/2012
BAILLY Sasha Anne Nina	03/07/2012	BARNIER Andrea Louis Gilbert	11/09/2012
LANDRIN Téo Gilles Marie	03/07/2012	MOTA CRISTINA Lindsay	23/09/2012
BARBIER Louna Michelle Marlyse	11/07/2012	REMOND Lou Yvette Annick	24/09/2012
FONDI Tony Jimmy Roger	14/07/2012	CHALUMEAU Maé Jade	25/09/2012
PELLISSIER Lenny Georges Guillaume	23/07/2012	MARINO Hugo Baptiste Benoît	27/09/2012
WAGNER Olivia Jacky Angel	25/07/2012	BELDJILALI Mathys Boumedienne Jean	09/10/2012
MELICA Louca Gérard Fernand	01/08/2012		

Nous adressons nos félicitations aux parents, ainsi que tous nos vœux aux nouveaux-nés.

MARIAGES

	Épouse	
ROUBIN Philippe Christian	FLORIS Catherine Joséphine	07/07/2012
TISSOT Charles Denis Marcel	AUBERTIN Annie Marguerite	21/07/2012
POURCHIER Jérôme Pierre Gustave	CORSALETTI Sandra Gisèle Francoise	21/07/2012
BOUIS Xavier Claude	CHANTELOUBE Isabelle Lucie Mireill	27/07/2012
BONICI Olivier Marcel	HÉAU Sophie Hélène Française	11/08/2012
NOYELLE Stéphane Claude Jean-Pierre	COL Céline Gisèle Jeanne	16/08/2012
FARNAUD Laurent Jean-Marie	FILIPPI Nadine Raphaëla	08/09/2012
MARTIN Boris Luc	GALLO Stéphanie	22/09/2012
LEOTARD Bertrand Michel Patrick	LAVAGNE Stéphanie Alix	13/10/2012

Tous nos vœux de bonheur aux époux ainsi que nos félicitations aux familles nouvellement unies.

DECES

	Épouse	
FARGIER Marc Marcel		30/06/2012
MOULIN Andrée Hélène	LAMANT	01/07/2012
CORSI Jean-Claude		06/07/2012
CARZOLA Vincenta Erminia	COUNQUET	08/07/2012
ROUZÉE Odette Jeanne Léone	BIDEL	18/07/2012
MORALES Joseph		30/07/2012
BURIGNAT Michelle	DUTFOY	03/08/2012
PAOLACCI Alain Hanri		16/08/2012
DOL Josette Marie Louise Léone	MAUNIER	21/08/2012
CLAIX Augusta Juliette	BLANC	23/08/2012
CASAGRANDE Angele	CASSANELLI	24/08/2012
CHOUQUET Augusta Louise	TANGUY	26/08/2012
DALMASSO Anna Catherine	SUZANNE	28/08/2012
CARRON Denis		07/09/2012
LATINO Jean		10/09/2012
JAKUBOWSKI Bruno		18/09/2012
MAFFEI Vasco Aladino Antonio		25/09/2012
BOYER Claire Odette Léonie Thérèse		05/10/2012
PEDREGNO Diégo		09/10/2012
BOURRELY Lucien Emile		13/10/2012
BOMPARD Juliette Claire	CHABAUD	17/10/2012
DISCOUR Suzanne Juliette	BUTOR	23/10/2012
MASVEZY Josette Française Marie	JOULLIÉ	26/10/2012
MUSETTI Paulette	DAVID	26/10/2012
LAURENT Marie Joséphe Cécile	BREUILLON-GRISEZ	28/10/2012
MOTTE Michel Jules Gustave		29/10/2012
CABAS Michel Jacques		30/10/2012
BURGAUD Gilberte Marthe Iris	GUICHARD	06/11/2012

Aux familles attristées nous présentons nos plus sincères condoléances.



NUMEROS UTILES

MAIRIE

Place de la Libération 04 42 62 97 08
 Fax 04 42 62 98 65
 Service Technique 04 42 18 20 30

CCFF

04 42 62 31 12

POMPIERS

Portable : 112

URGENCES 18
 Centre de secours 04 42 18 20 21

GENDARMERIE

Brigade de Roquevaire 04 42 04 20 20

POLICE MUNICIPALE

04 42 62 99 72
 Fax. 04 42 62 37 45

POSTE

Rue Francis Capuano 04 42 18 20 50 / 04 42 18 20 51

PAROISSE

Place Notre Dame 04 42 82 81 17

ECOLE

Maternelle Isidore Gautier 04 42 72 53 50
 Paul Eluard 04 42 62 98 40
 Ecole des Hameaux Maternelle 04 42 62 82 30
 Primaire 04 42 62 82 31

Crèche, Halte Garderie

Centre de loisirs 04 42 62 92 52
 04 42 62 91 91

CANTINES

Cuisine centrale 04 42 72 35 85
 Isidore Gautier 04 42 72 53 60

MÉDIATHÈQUE

04 42 62 33 34

CENTRE CULTUREL "LES FRERES"

04 42 72 58 32

STADE MUNICIPAL

04 42 62 33 33

CLUB SPORTIF DE LA BOUILLADISSE

04 42 72 56 10

"LA RÉCAMPADO" et ES13

04 42 72 36 21

"ARTPAGES ", Ecole musique

04 42 62 90 71

ALLO DECHETS

04 42 18 19 79

DEPANNAGE

ERDF (Electricité) 0810 333 113
 GrDF (Gaz) 0810 473 333

EAU ET ASSAINISSEMENT

S.I.B.A.M., Quartier Bedelin
 Auberge Neuve, Peypin 04 42 04 65 43

MÉDECINS

M. COFFIN Claude, Place de la Libération 06 09 50 53 08
 M. LAYANI Guy, 10, av de Bigaron 06 70 06 53 58
 M^{me} LAZARIS Françoise, 3, av de la Libération 04 42 62 95 22
 M. CONNES Henri, 4, rue Jean Pourchier 04 42 72 55 17
 M. MAFFINI Bruno, 12 av. de la Libération 04 42 62 90 16
 M^{me} CHORLIET Brigitte, 26 rue M. Boyers 04 42 18 28 00

MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE

LES JARDINS D'ATHENA, 11 route de Valdonne 04 42 18 22 22
 Fax. 04 42 72 51 67

URGENCES

SEMAINE, WEEK-END ET JOURS FÉRIES 04 42 04 07 23
 Permanence médicale de La Destrousse 04 42 72 61 14
 7/7 jours - De 9 h à 21 h / Sans rendez-vous

REFLEXOLOGUE

SANDRINE BURLOT 06 80 28 78 53

SOPHROLOGIE

MARIE-LINE MOUNIER, 6 av. Santucci 06 25 79 33 40

HÔPITAL

179 avenue des Sœurs Gastine, Aubagne Tél. : 04 42 84 70 00

SOS Médecin

Tél. : 04 42 26 24 00

SAMU. Jour et nuit : 15

PHARMACIENS

M. CAILLAC 04 42 72 37 43
 M. JOUVE 04 42 62 97 12

LABORATOIRE MEDICAL

Laboratoire GRAM 04 42 70 71 90

INFIRMIERES

M^{me} AMIC SUZAN Nathalie 04 42 32 34 67 / 06 12 77 34 17
 M^{me} BURLOT Sandrine 04 42 70 81 96 / 06 80 28 78 53
 M^{me} COULANGE Karine 06 60 75 96 44
 M^{me} ENGEL Nicole 06 68 90 25 36
 M^{me} FERRIÉ Mireille 06 73 34 63 94
 M^{me} LOURENCO Claude 06 29 44 48 50
 M^{lle} MALGONNE Christelle 06 15 79 77 48
 M^{me} MAURIN Coralie 06 49 45 95 26
 M^{me} MAYSTRE 06 11 10 61 96 / 04 42 18 28 40
 M^{me} MOUREN Sylvette 04 42 70 67 90 / 06 12 96 57 67
 M^{me} MOUREAU Agnès 06 83 91 46 11
 M^{me} NAVIO Fabienne 06 14 12 68 93
 M^{me} OLETIC 04 42 62 97 76 / 06 07 27 87 01
 M^{me} PETIN 04 42 72 36 55 / 06 07 84 74 42
 M^{me} RESSEGUIER Anne Marie 04 42 72 74 84 / 06 60 52 74 84
 Cabinet M. SORCE Eric 04 42 62 99 31 / 06 89 04 80 71
 Cabinet M^{me} SQUILLARI Christine 06 61 93 03 56
 Cabinet M^{me} JAUBERT-GIORDANO Myriam 06 18 48 81 75
 M. RODRIGUEZ Thierry 06 83 55 07 55
 M^{me} SAEZ Ursula 06 14 65 65 37

DENTISTES

M. ABADIE 04 42 62 92 06
 M. BALMELLE 04 42 62 91 33

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. BOURGLAN Luc 04 42 18 45 62
 M^{me} DEVICTOR 04 42 62 96 96 / 06 87 33 44 04
 M. DOREMUS 04 42 72 52 83
 M. MANCEAU 04 42 62 30 47 / 06 86 41 63 99
 M. HENRY 04 42 62 92 70
 M^{me} KURADJIAN 06 74 38 08 89
 M^{me} LAFON Lucie 06 35 52 84 38
 M. VEDOVINI 04 42 18 27 33
 M. ZEVACO 04 42 72 55 80

PEDICURE-PODOLOGUE D.E.

M^e DANIELA Bernard, Quartier La Verrerie 04 42 62 01 82
 Résidence La Tuilerie - Bât B - 13112 La Destrousse 06 14 85 01 66

PSYCHOTHERAPEUTE

M. AILLAUD Jean François 04 42 62 92 36 - 06 82 88 54 02

PSYCHIATRE

M. JACQUIS Luc - 26 rue Messieurs Boyer 04 42 72 56 17

ORTHOPHONISTE

M^{me} BASSÉ Nathalie 04 42 62 91 04

AUDIOPROTHÉSISTE

M^{me} BETTI Elisa 04 42 32 97 42
 M^{me} BESCOND Natacha 04 42 01 27 71

AVOCAT

M^e RUBIN Martine - av. Marcel Long 04 42 18 27 19

TAXI FAURE

06 82 66 76 78



André JULLIEN
Maire de La Bouilladisse

le Conseil Municipal & le Conseil Municipal des Jeunes

*seront heureux de vous recevoir
à l'occasion de la cérémonie des vœux
le 10 janvier 2013 à 18h30 salle des fêtes*

www.ville-bouilladisse.com

